

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme MARIE LEAHEY, présidente de la commission  
M. JACQUES INTERNOSCIA, commissaire ad hoc

**Forum Réflexion 2050  
Stratégie quartiers Est**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Conférence donnée le 2 octobre, 13 h  
Centre récréatif de Rivière-des-Prairies  
7650, boul. Maurice-Duplessis  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2022

<b>LES ENJEUX DE LA DENSIFICATION EN MILIEU SUBURBAIN À MONTRÉAL.....</b>	<b>1</b>
PÉRIODE DE QUESTIONS.....	15
M. Ronald Daigneault .....	17
M. Yvon Couillard.....	19
<b>UNE VILLE À LA MESURE DES FEMMES.....</b>	<b>24</b>
<b>L'ART DANS LES MILIEUX DE VIE.....</b>	<b>33</b>
<b>L'OCCUPATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS.....</b>	<b>40</b>
PÉRIODE DE QUESTIONS.....	48
Mme Marie-Carmel Michel .....	48
Mme Lyne Larouche .....	51
M. Jean-Philippe Labre.....	54

**AJOURNEMENT**

## LES ENJEUX DE LA DENSIFICATION EN MILIEU SUBURBAIN À MONTRÉAL

### M. JEAN-PHILIPPE MELOCHE :

5

Donc, bonjour. Le titre de ma présentation, Les enjeux de densification en milieu suburbain à Montréal, a déjà été expliqué.

10

En fait, comme moi, je viens de l'Université de Montréal, mon travail, c'est beaucoup d'enseigner, de diffuser des connaissances.

Je vais partir avec une petite démonstration pédagogique sur ce qu'est la densité ou la densification, à quoi ça sert, en fait, qu'est-ce qu'on veut dire par densification.

15

Partons de l'idée qu'il existe un point dans l'espace qui serait dit attractif. Habituellement, quand on est en milieu urbain, ce point-là, on l'appelle le centre-ville. Ce n'est pas toujours exactement là où on trouve le centre-ville, mais il existe dans toutes les villes un point central très attractif.

20

Pourquoi est-ce qu'il est attractif? Parce que c'est le point qui maximise ce qu'on pourrait appeler l'accessibilité. C'est assez simple : si vous êtes un travailleur et vous voulez accéder à l'emploi, vous êtes mieux d'être proche du centre que loin du centre, ça vous donne accès à plus d'emplois.

25

Si vous êtes un employeur, vous voulez attirer des travailleurs, vous êtes mieux d'être plus proche du centre que plus loin du centre, c'est plus facile pour attirer des travailleurs dans votre entreprise.

30

Sachant qu'il y a un point comme ça qui existe dans l'espace, bien évidemment, tout le monde va se dire : « Bien, c'est à peu près là, moi, que je veux me situer, c'est à peu près là que je veux me localiser. »

Donc ce fameux point-là dans l'espace finit par valoir très cher. Comme il vaut très cher, les gens se battent pour l'avoir, mais comme ça vaut très cher, il va falloir trouver des mécanismes pour pouvoir occuper cet espace-là tout en payant très cher pour se l'approprier.

35

Et le meilleur mécanisme qu'on va trouver, c'est la mise en commun, c'est-à-dire qu'on va se grouper ensemble, que ce soit pour habiter de manière résidentielle ou pour l'occuper de manière productive, on va essayer de se grouper ensemble et d'occuper ces terrains-là le plus densément possible. D'où l'idée que généralement, dans les centres-villes, on va voir un développement urbain par la densification.

40

Mais tout le monde ne peut pas être sur le même point. L'espace est rare, on va se battre pour les avoir, on va densifier au centre, mais, éventuellement, les gens qui veulent accéder à ce centre-là, sans nécessairement y être, vont se localiser en périphérie de ce centre-là et de plus en plus loin en périphérie, ce qui fait qu'éventuellement, il y aura à partir de ce point-là un phénomène d'étalement.

45

La densification et l'étalement, dans le fond, sont les deux mécanismes par lesquels les villes se développent. Si vous n'avez pas un, vous avez l'autre. Si vous n'avez pas l'autre, vous avez un. Généralement, vous avez les deux, O.K.?

50

Donc les villes se développent par étalement et par densification. Plus vous êtes loin du centre, moins vous allez vous battre pour avoir ces terrains-là. Pourquoi? Parce qu'ils donnent accès à moins de choses, tout simplement. Ils sont moins intéressants, coûtent moins cher et vous allez les occuper à une densité beaucoup plus faible. Donc l'étalement se fait généralement par des développements à plus basse densité.

55

Et vous voyez une belle pyramide ici, un beau triangle : les villes devraient naturellement avoir une forme qui ressemble à celle-là, c'est-à-dire la forme d'un triangle, et les moyens de transport dont on dispose vont nous donner un peu la distance jusqu'où on peut étaler les villes.

60

Si on est une ville piétonne, c'est beaucoup moins étalé que si on est une ville basée sur l'automobile qui permet des distances d'étalement beaucoup plus grandes, et avec le télétravail encore plus.

65

Qu'est-ce qui arrive quand les villes ont déjà un développement? Et que là, on dit : « Oui, mais il y a de la croissance, il y a des immigrants qui viennent, on a eu des enfants, la population est en croissance, l'activité économique est en croissance, on veut que la ville se développe. »

70

Dans un monde idéal, vous allez avoir le triangle qui va grossir. C'est-à-dire que la ville va se développer à la fois par densification et par étalement, de manière équilibrée.

75

Et on va voir la ville grossir de façon cohérente. C'est-à-dire qu'au centre, les valeurs vont monter, ce qui va faire en sorte que pour pouvoir occuper les terrains au centre, on va redensifier encore plus par le centre et vers les périphéries.

80

On va augmenter l'étalement parce qu'on est plus nombreux, parce qu'on est plus gros et c'est tout à fait normal qu'une ville plus grosse occupe un plus grand territoire qu'une ville plus petite. Donc on développe par étalement et par densification.

85

Sauf qu'on a un problème. Vous allez me dire : « Oui, mais, monsieur Meloche, il y avait déjà des maisons dessinées sur votre dessin, on ne les a quand même pas démolies j'espère? ».

Je vais répondre : « Bien, peut-être quelques-unes, mais effectivement pas toutes. » Parce qu'il y a des rigidités dans le développement, des rigidités de toutes sortes, réglementaires, ou tout simplement parce que le propriétaire d'un terrain occupe son terrain depuis plusieurs années d'une certaine façon, et que lui, peu importe qu'il y ait demande ou pas demande, il s'en fout, c'est comme ça qu'il veut occuper son terrain, et il est de plein droit.

90

Ce qui fait que quand on va développer le territoire, il va arriver toutes sortes de choses qui ne vont pas suivre mes lignes. Donc, vous allez me dire : « Oui, mais quand on regarde dehors ce qui se passe, ça ne suit pas les lignes. »

95 Non, effectivement, ça ne suit pas les lignes, parce que les opportunités de développement ne sont pas égales. On ne défait pas la ville chaque jour pour la refaire. On refait la ville sur elle-même avec des contraintes qui nous sont imposées.

100 Et qu'est-ce qui va arriver à ce moment-là? Bien, on va avoir des espaces de surdensification, c'est-à-dire une densification beaucoup plus intense que ce à quoi on aurait pu s'attendre étant donné la demande.

105 Et là, vous allez me dire : « Mais pourquoi est-ce qu'on fait ça? » Parce que vous avez énormément d'espaces de sous-densification, des espaces qu'on ne veut pas développer parce qu'on a bloqué par réglementation, parce que les citoyens qui sont là n'en veulent pas, parce que les propriétaires des terrains ne veulent pas transformer leur terrain.

110 Donc vous vous retrouvez avec une ville qui, quand elle est en croissance, ne se densifie pas au rythme de la croissance.

115 On va créer des trous. Et pour combler ces trous-là, bien, quand on a le droit de densifier, croyez-moi, on y va allègrement.

Bon, là, j'ai fait une belle grande tour de centre-ville, comprenez-vous pourquoi les tours au centre-ville sont si hautes?

115 Bien, parce que partout ailleurs, on ne peut pas les construire, donc on a compacté le développement des tours de bureaux à un seul endroit.

120 C'est soit là ou nulle part, bien, on met tous les besoins au même endroit, on dit : « Bon, bien, quant à ça, s'ils nous donnent 210 mètres, on va prendre 210 mètres, on va y aller jusqu'au maximum. »

Donc, surdensification de certains lots. J'ai fait exprès de mettre une surdensification en région suburbaine. Pourquoi est-ce qu'on voit apparaître des lots de densification très grands dans

125

des milieux où on ne s'y attend pas, souvent sur des carrefours d'autoroute, je vous donnerai un exemple tantôt, mais sur des carrefours d'autoroute et des endroits qui n'ont aucune centralité? Pourquoi ce qu'on voit émerger de la densité à ces endroits-là?

130

Parce qu'on l'a permis, O.K.? Parce que partout ailleurs, on ne le permet pas, et il y a des gens qui veulent habiter dans des tours à logements, il y a des gens qui aiment ça. Mais on a interdit à ces tours-là d'apparaître sur la plupart des endroits, sur un territoire, donc quand on le permet, boum, ça apparaît, mais ce n'est souvent pas nécessairement à l'endroit où on aurait voulu l'avoir.

135

Donc ma fameuse tour à l'extrême gauche de mon graphique aurait dû être plus proche du centre, mais on l'a interdit. Elle est allée pousser un petit peu plus à l'extérieur.

140

On a ces phénomènes-là. Et ce qu'on a par la sous-densification aussi, par la réglementation du territoire qui empêche la ville de bouger, bien, éventuellement, on se retrouve aussi avec ce que j'ai à l'extrême droite du graphique, un étalement excessif.

145

On va étaler beaucoup plus loin. Pourquoi? Parce qu'on ne peut pas construire dans le centre, donc on va étaler des projets vers la périphérie qui auraient dû avoir lieu au centre, mais qu'on n'a pas pu construire. Donc on les envoie de plus en plus loin et on se retrouve dans une ville qui va croître par surdensification, par étalement excessif.

150

Pourquoi? Parce qu'il y a des morceaux qui sont figés un peu partout où on aura de la sous-densification et tout ça, c'est le même phénomène qui est tout interrelié.

Mais pourquoi, dans le fond, on en veut, de la densification? Est-ce que c'est si nécessaire que ça après tout?

J'ai listé ici les bénéfices et les coûts de la densification. La densification, ça sert à quoi dans les bénéfices qui sont notés là? Le premier c'est le meilleur accès au logement.

155

Là, il y en a qui vont me dire : « Oui, mais quand on construit une tour à condos luxueux à haute densité, ça ne permet pas aux gens de mieux acheter des logements. » Je vous dirais que oui, oui, quand même.

160

Parce que quand on construit à haute densité, le premier intrant dans la construction de logements, le premier intrant, c'est le sol, c'est le terrain. Si vous n'optimisez pas l'utilisation du sol, ça vous en prend plus. Ça vous coûte plus cher en sol.

165

Donc même si vous faites une tour à condos, de condos de luxe, qui ne s'adresse qu'aux gens très riches, le fait que vous n'avez pas construit une centaine de châteaux de banlieue, puis que vous ayez tout concentré ça dans une tour, vous avez libéré énormément d'espace pour pouvoir développer d'autres types d'habitations, ce qui se répercute sur l'ensemble de votre développement immobilier dans toute votre ville.

170

Si vous interdisez la densification, peu importe le type de densification, bien, vous allez avoir comme conséquence que vous n'avez pas un meilleur accès au logement. Vous allez restreindre l'accès au logement d'une certaine façon.

175

Meilleure mobilité, mobilité plus durable. Et là, il va falloir faire attention, tantôt, je vais revenir là-dessus. Ce n'est pas parce qu'on densifie qu'on va nécessairement améliorer la mobilité durable.

180

Cela dit, si vous voulez améliorer la mobilité durable, vous n'y arriverez pas si vous ne faites pas de densification. C'est une relation qui ne fonctionne pas dans les deux sens, mais généralement, pour être capable d'avoir des transports en commun qui fonctionnent, pour être capable d'avoir une partie de sa vie où on peut se déplacer à pied, répondre à des besoins, accéder à des emplois en autre mode de transport actif, bien, ça prend une densité pour être capable de faire ça.

Donc plus les lieux sont densément peuplés, plus la mobilité, généralement, est durable, et inversement. C'est ce qu'on observe, mais ce n'est pas une relation, je vous dirais, toujours vérifiée, je reviens là-dessus tantôt.

185            Baisse des coûts énergétiques. On habite au Québec, il fait froid en hiver, il faut chauffer les logements, puis chauffer une maison individuelle détachée, ça coûte plus cher que chauffer des logements qui sont adjacents.

190            Pourquoi? Parce qu'il y a des échanges de chaleur entre les logements qui sont adjacents, donc on fait baisser les gaz à effet de serre, on fait baisser les factures d'énergie quand on fait ça.

195            Stimule les échanges. Bon, c'est un peu compliqué à comprendre, mais on est capable de montrer que les milieux de production qui sont plus denses sont aussi plus productifs. Ça a un lien avec les types d'activités qu'on concentre dans l'espace. Mais ça a aussi un lien avec les interactions sociales, la capacité d'innover.

200            Généralement, les grandes villes productives dans lesquelles vous avez des entreprises très innovantes, des universités, des échanges de savoirs, c'est des lieux à haute densité. Dans les lieux à plus basse densité, c'est moins vrai.

205            C'est sûr qu'avec le télétravail, aujourd'hui, toute la technologie, on a l'impression qu'on peut être en très grande proximité sans l'être dans l'espace. Ça change un peu la donne, mais c'est quand même des choses qu'on observait jusqu'à aujourd'hui.

210            Réduit la consommation d'espaces, je reviens sur ce que j'ai dit tantôt pour l'accès au logement. Si vous voulez préserver des espaces naturels, vous assurer que les écosystèmes qui ne sont encore pas trop maganés dans les villes puissent fournir des services écosystémiques à votre ensemble de population, il faut que vous soyez capable de verdir comme il faut une ville.

215            Plus vous allez utiliser l'espace de manière efficiente, plus vous allez être capable de préserver des espaces naturels par ailleurs. Donc, réduire la consommation d'espaces, c'est un avantage que donne la densification.

215 Il n'y a pas que du beau dans la densification, soyons honnêtes, il y a des coûts qui sont associés à ça. J'en ai mis deux qui sont là, mais c'est les deux principaux qu'on va revoir tout le temps.

220 Le premier, les effets visuels. Dans les effets visuels, on a les effets d'ombrage, c'est-à-dire que si vous avez accès au soleil puis qu'on met un bâtiment à haute densité à côté de chez vous, c'est possible que vous ne voyiez plus jamais le soleil. C'est une perte de jouissance.

225 Si vous avez une vue sur un plan d'eau, vous avez une vue sur une montagne, une vue sur un parc, puis qu'on vient mettre une barrière de bâtiments devant chez vous, vous avez une perte de jouissance de votre lieu.

230 Donc oui, quand on met de la densité en place, ça cause des externalités, des effets négatifs sur les voisinages.

235 L'autre, c'est l'accroissement de la congestion. Plus vous êtes nombreux à habiter un lieu, plus vous êtes nombreux dans le parc, plus vous allez être nombreux sur les trottoirs, plus vous allez être nombreux dans la piste cyclable, puis plus vous allez être nombreux à vous battre pour essayer de stationner votre voiture sur la rue et à ne pas trouver de stationnement, puis à tourner en rond pendant des heures.

240 Ça, c'est des effets qui sont liés à la densification. Faut être capable de gérer ces effets de congestion là.

245 Je vous invite à réfléchir sur un point important par rapport à ces deux colonnes-là. Les bénéfices sont généralement diffus, captés par des personnes non résidentes des territoires sur lesquels on pourrait faire une consultation publique sur un projet de densification.

250 Accéder au logement quand vous habitez un quartier, ça ne vous intéresse pas. Vous habitez le quartier, donc vous avez accédé au logement. Quand même bien que je vous dirais : « on va améliorer l'accès au logement dans votre quartier », il n'y a aucun résident de quartier qui

245 a un avantage d'avoir un accès au logement meilleur dans son quartier puisqu'il habite son quartier.  
Ce sont d'autres personnes qui vont bénéficier de cet avantage-là.

250 La mobilité durable, c'est la même chose. Le principal bénéfice de la mobilité durable, c'est de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre, puis d'améliorer les déplacements de l'ensemble de la communauté, donc, autrement dit, réduire la congestion sur les artères principales.

255 Quand vous réduisez la congestion sur une artère principale parce que vous avez choisi de prendre le métro, ne craignez pas : une bonne partie de votre bénéfice, c'est ceux qui sont restés dans leur auto qui l'ont pris. Donc c'est un bénéfice qu'on renvoie sur les autres.

260 Coûts énergétiques. C'est sûr que si c'est votre facture d'Hydro, vous êtes contents, mais si c'est la diminution des gaz à effet de serre, vous renvoyez ça sur d'autres.

265 Stimule les échanges ou même la conservation des espaces naturels. C'est un bénéfice qui est diffus, qui est parti.

270 Quand vous prenez ma colonne des coûts, là, c'est très différent. Les coûts sont très localisés. Non seulement ils sont très localisés, mais ils sont ressentis essentiellement par les personnes qui occupent déjà les territoires à densifier. Eux ne prennent que les coûts, en fait. Les bénéfices ils ne les attrapent pas.

275 Les effets visuels. Bien, c'est parce que vous habitez déjà le quartier que vous êtes inquiet des effets visuels. Si vous achetez dans le nouveau projet de densification, vous êtes un nouveau résident, vous ne vous apercevez pas qu'il y a des vues qui ont été perdues, c'est parce que vous aviez déjà les vues que vous les avez perdues.

Donc les citoyens actuels des territoires sont ceux qui attrapent les coûts pour les effets visuels et les effets de congestion.

275           Donc ce n'est pas pour rien, là, j'ai mis un petit NIMBY en bas. Faire de la densification urbaine c'est excessivement difficile. Pourquoi? Parce que dans n'importe quel quartier où vous essayez d'en faire, les gens qui sont là, ils n'en veulent pas. Et ils ont raison de ne pas vouloir puisqu'ils absorbent les coûts.

280           Par contre, il y a un ensemble de bénéfices pour l'ensemble de la collectivité, pour les générations futures en termes d'environnement, en termes d'accès au logement. Mais ces gens-là ne sont pas là, ils ne viendront pas à la consultation que vous allez faire puisqu'ils n'existent pas.

285           Et même si les bénéfices pour l'ensemble de la société surpassent largement les coûts, vous allez toujours vous retrouver à une surreprésentation des personnes qui reçoivent les coûts dans une consultation sur la densification d'où l'idée que c'est très, très difficile à faire dans un milieu urbain.

290           Maintenant, qu'est-ce qu'il faut faire pour avoir de la densité qui fonctionne bien? Tantôt, j'ai dit que ce n'est pas parce qu'on densifie qu'on a nécessairement une amélioration de la mobilité, mais si on veut une amélioration de la mobilité, il faudra densifier.

295           J'ai décidé de prendre un exemple de densification en milieu suburbain qui n'était pas dans l'est de Montréal pour ne pas pointer personne du doigt.

          J'ai passé le pont, je suis allé à Le Gardeur. Je vais vous donner une belle image de Le Gardeur. Ça vous donne une idée que comment on densifie aujourd'hui, avec des manières de faire qui ne sont pas particulièrement toutes correctes.

300           Donc je vous donne un exemple-école, ici, qui est le projet Le Gardeur, vous avez un hôpital au milieu, c'est le point d'ancrage, puis on a fait des bâtiments à plus haute densité que ce qu'on retrouve généralement dans la couronne Nord.

305           Ce que vous voyez en bas de l'image, c'est ce qu'on voit habituellement dans la couronne Nord, puis là, oups, on a vraiment une densification très grande, et on a fait ça à un endroit qui est

quand même somme toute un peu particulier, c'est-à-dire que ce que vous avez derrière les bâtiments à haute densité, c'est une autoroute.

310 Donc on a connecté un endroit à haute densité sur un terrain qui était vacant à proximité d'un carrefour autoroutier, donc les jonctions des autoroutes 640 et 40 sur la couronne Nord.

315 C'est un territoire qui est très accessible en automobile, où il n'y a pas de transport en commun, donc on a fait de la densité, oui. On tire des bénéfices de cette densité-là, mais elle ne se transforme pas nécessairement en ce que moi j'appellerais la densification fonctionnelle, c'est-à-dire une densification qui permet de répondre à un plus grand nombre de besoins sans utiliser l'automobile, de manière à utiliser des moyens de transport plus durables que l'automobile. Dans ces quartiers-là, c'est impossible.

320 Il y a des ingrédients à garder en tête quand on développe de la densité. Pour se dire : est-ce qu'on fait de la densité fonctionnelle où on fait de la densité juste parce que ça nous est permis de le faire.

325 Dans cet endroit-là, c'était parce que c'était permis. C'est la raison pour laquelle on l'a fait. On n'a pas pensé à un quartier fonctionnel, nécessairement.

Le premier, c'est la diversité des usages. Au-delà de la densité, il faut que, sur les projets de densification, il y ait des usages diversifiés. Ça veut dire qu'on est capable à la fois d'habiter, de consommer, de travailler, de se divertir, dans des distances relativement courtes, qui se font à pied.

330 Dans mon image, ici, il y a de la diversité. J'ai des quartiers résidentiels, j'ai un hôpital, puis on ne voit pas à droite, mais il y a un gros centre commercial à droite, donc j'ai du commercial.

335 Le problème c'est que c'est segmenté. Ce n'est pas mêlé, il n'y a pas de diversité dans les îlots, c'est d'immenses îlots avec un seul usage par îlot, c'est soit qu'on a un hôpital, c'est soit qu'on a une zone résidentielle dense, c'est soit qu'on a une zone résidentielle peu dense, c'est soit qu'on a un centre commercial.

Il n'y a pas de mixité au niveau des îlots, c'est une problématique, ça fait que la densité est moins fonctionnelle.

340 Le design est aussi important. La compacité. C'est-à-dire que là, ici, mes bâtiments à haute densité sont très loin les uns des autres, entourés de stationnements, avec un hôpital, au milieu, entouré d'un immense stationnement.

345 Si vous êtes piéton là-dedans, il faut que vous traversiez d'immenses zones de bitume, ce n'est pas agréable nécessairement à marcher, donc il n'y a pas de compacité là-dedans.

Puis la marchabilité, ce qu'on appelle marchabilité, qui n'est pas un mot en français, mais l'idée, c'est de penser le territoire pour les piétons d'abord et avant tout.

350 Est-ce que c'est agréable de marcher? Est-ce qu'il y a des passages piétons, est-ce que... Généralement, quand vous avez des îlots plus petits, vous avez des commerces sur rue ou vous avez des rues qui ont été verdies avec des infrastructures de transport actif, bien, vous allez avoir une plus grande facilité d'avoir des déplacements actifs durables, du moins, en transport actif piéton ou vélo.

355 Donc ça vous prend un certain design du lieu qui soit réfléchi pour de la mobilité durable. Ce lieu-là, ici, ne l'a pas été.

360 Ensuite, l'idée de l'accessibilité aux transports en commun. Si vous avez un quartier dans lequel vous pourriez vous passer d'avoir une voiture. Vous dites : « Moi, dans mon quartier, je suis capable d'aller faire mon épicerie à pied, je suis capable d'aller au dépanneur à pied, je suis capable d'aller à la pharmacie à pied, je suis capable d'aller chez mes amis à pied, ça va bien, mais je ne suis pas capable d'aller travailler à pied, mon emploi est beaucoup trop loin, je ne me rends pas. »

365 Est-ce que j'ai accès aux transports en commun pour le faire? Si la réponse est oui, on peut commencer à réfléchir, à se dire : « Moi, dans mon ménage, on est un couple. On n'a peut-être pas

besoin de deux voitures, une seule voiture suffit, puisqu'on a un accès aux transports en commun, puis un accès à des services. »

370 Si vous n'avez pas cet accès aux transports en commun là, même si votre quartier est dense, vous allez rester dépendants de l'automobile, ce qui va obliger ou forcer les bâtiments à être plus distants les uns des autres, à être entourés de stationnements, puis là, votre design commence à avoir un certain enjeu.

375 Donc, en bout de ligne, si on veut penser la densification, il y a deux questions fondamentales. Puis pour moi, la première est beaucoup plus fondamentale que la deuxième, c'est d'abord : où est-ce qu'on va orienter la densification?

380 Ça va être problématique d'orienter de la densification dans des lieux déjà construits, déjà bâtis. Vous allez avoir des oppositions citoyennes très fortes, ça ne donne rien d'orienter de la densification de manière trop excentrée autour de carrefours autoroutiers à des endroits qui sont de toute façon très dominés par l'automobile.

385 Il faut rattacher, si possible aux transports en commun. J'ai emprunté des images du document de consultation ici pour mettre dans ma présentation, mais l'image de gauche, en fait, c'est une carte des propositions d'amélioration de la mobilité sur l'île de Montréal et des zones d'emploi.

390 Ce que vous avez en mauve, c'est des quartiers essentiellement industriels de l'est de l'île de Montréal. Plusieurs de ces quartiers-là sont en dévitalisation, ou du moins, leur économie n'est pas particulièrement dynamique.

395 Vous avez là-dedans énormément de stationnements, des terrains bitumés. Et pas beaucoup de citoyens pour s'opposer à ce que vous allez faire. Il y a probablement là des opportunités à certains endroits de redynamisation urbaine par la résidentialisation du territoire, donc de créer des territoires plus diversifiés, axés sur le développement résidentiel.

400 Et on va développer de nouveaux axes de transport. Le prolongement de la ligne bleue du métro, c'est une opportunité très forte de densification du territoire. Le non-REM de l'Est aussi est une non-opportunité, mais une opportunité éventuelle s'il y a un autre projet qui revoit le jour de manière réfléchie et que la population y adhère.

405 Il y a là aussi une opportunité de redensification du territoire le long de ces axes-là pour connecter la densification au grand réseau de transport en commun. Donc c'est là que sont les opportunités éventuelles.

410 Et l'image de droite, c'est pour vous dire que vous avez vraiment toutes les explications de ce que moi je viens de vous dire dans le cahier de propositions de réflexions de la Ville de Montréal sur le plan d'urbanisme et de mobilité.

415 Vous avez des concepts que moi j'ai mis là, c'est-à-dire, oui, la densité, mais au-delà de la densité, ça prend une certaine diversité d'activités sur le territoire pour que les gens puissent marcher du travail à la maison ou marcher des commerces à la maison. Qu'il y ait une plus grande probabilité que des gens puissent à la fois habiter, travailler, consommer, se divertir sur un territoire qui est accessible à pied.

420 Donc il faut créer des quartiers complets dans la densité, mais attacher ces quartiers-là autant que possible aux transports en commun, parce que c'est faux de penser...

425 Moi, je dis toujours : « augmenter la probabilité de pouvoir faire les choses sur le territoire », c'est utopique de penser que les gens vont nécessairement tous habiter où ils travaillent, puis consommer, et tout ça.

425 Faites juste penser que les gens vivent dans des familles en couple, là, peu importe la formation du couple, de coordonner deux lieux de travail et un lieu résidentiel, c'est quelque chose d'excessivement difficile.

430 Imaginez quand les ménages sont rendus avec trois ou quatre personnes parce qu'il y a un enfant qui travaille ou parce qu'il y a un ami qui habite à la maison. Ce n'est pas vrai que tout le monde peut tout faire à 15 minutes à pied.

435 Donc, c'est pour ça que d'attacher ces développements-là au transport en commun, c'est parce qu'il faut penser comment les gens vont entrer et sortir du quartier aussi. Les quartiers ne sont jamais complets, complets. Même quand on dit quartier complet, là, ça reste partiel.

440 Donc ça termine ce que moi j'avais à vous dire. Je peux prendre vos questions sur ces éléments-là. Ça me fera plaisir d'y répondre.

**M. NADIM TADJINE :**

445 Merci Jean-Philippe. Je vous inviterais à prendre place sur nos fauteuils confortables pour cette période de questions.

450 Alors merci aussi d'avoir rendu digestes des concepts tels que la densification et l'étalement urbain un dimanche après-midi, je trouve que ça... c'est venu me chercher.

455 Alors j'aimerais maintenant passer à la période de questions et vous rappeler quelques consignes.

450 Tout d'abord, on vous demanderait de bien vouloir vous nommer ou vous identifier si vous représentez un groupe ou une organisation ici devant les micros.

455 On va tenter de respecter... En fait, on va respecter l'alternance homme-femme dans les tours de micro, et je vous inviterais également à être concis sur vos questions et sur vos introductions. Je comprends qu'il n'y a pas de questions sans brève introduction, mais la période des opinions commence le 11 octobre. Aujourd'hui, on pose des questions.

Et je pense que je n'ai pas d'autres consignes à vous rappeler. Je vous inviterais à poser toutes vos questions. On a une dizaine de minutes devant nous.

460

En attendant, j'aurais peut-être une première question. Comment est-ce que la Ville de Montréal est capable de proposer une densification que vous appelez fonctionnelle tout en réussissant à engager cette transition écologique et cette carboneutralité?

465

**M. JEAN-PHILIPPE MELOCHE :**

En fait, les deux sont non seulement cohérents ensemble, mais sont indissociables, selon moi. C'est-à-dire que si vous faites de la densité non fonctionnelle, vous n'allez jamais atteindre les objectifs de carboneutralité.

470

Un des objectifs derrière la densification, c'est la réduction de l'utilisation de l'automobile. On a créé un univers dans lequel on est dépendant de l'automobile partout en Amérique du Nord.

475

C'est peut-être un petit peu moins pire à Montréal qu'ailleurs, mais on est loin d'être des champions. Et du moment où on crée ces univers-là, ils sont très, très difficiles à défaire. C'est très difficile... je dis toujours : c'est très difficile de remettre le dentifrice dans le tube.

480

On a créé une ville pour les automobiles, puis on veut l'humaniser, c'est-à-dire faire une ville pour les humains, et c'est très difficile de défaire la ville des automobiles.

Et la densification, c'est un des outils dont on dispose pour y arriver. C'est-à-dire que si les distances sont trop longues dans les déplacements...

485

Il ne faut pas nier le fait qu'au Québec, on a un hiver rigoureux, là, le vélo est un outil magnifique de déplacement actif, mais en hiver, ce n'est pas tout le monde qui est prêt à faire les sacrifices nécessaires pour faire du vélo, donc on n'a vraiment pas beaucoup d'outils à...

490 Mais la densification, c'est un de ces outils-là qui rend les déplacements à pied plus utiles dans l'ensemble de la vie. Ce qui n'élimine pas complètement l'automobile, hein, quand on dit « réduire la dépendance à l'automobile », c'est de dire : « j'ai le choix de la prendre ou non ». Et dans certaines circonstances, je la prendrai et dans d'autres, je ne la prendrai pas.

495 Et si on réussit à développer ça, on va pouvoir réduire le nombre de véhicules qui sont sur les routes, la quantité de bitume qu'on étale partout pour satisfaire notre consommation d'automobile et éventuellement, la ville plus durable, c'est une ville où on a beaucoup moins d'automobiles, beaucoup moins de surfaces de stationnement, beaucoup plus de transports en commun, de transports actifs.

500 Puis éventuellement, si on a des automobiles, idéalement qu'elles soient à carburant, ou du moins avec des énergies qui sont renouvelables et qui ne génèrent pas de gaz à effet de serre.

Mais de juste penser, d'électrifier les transports puis de continuer sur la même trajectoire, c'est utopique, on n'atteindra aucune cible de développement durable avec ça.

505 **M. RONALD DAIGNEAULT :**

510 Bonjour, mon nom est Ronald Daigneault. J'aimerais savoir s'il existe des stratégies ou des techniques pour améliorer la perception des gens qui demeurent déjà dans des quartiers bâtis où on essaie d'implanter la densification?

On a vu tantôt que les avantages sont surtout pour les gens qui vont en profiter, qui s'amènent dans ces complexes-là, et que les gens qui sont déjà en place n'assument que les coûts de ça.

515 Est-ce qu'il existe des études ou des stratégies connues, reconnues, pour faciliter ces transitions-là?

**M. JEAN-PHILIPPE MELOCHE :**

520

Bien, généralement, c'est d'inclure dans les projets de densification une bonification de l'espace public. Si vous n'avez pas ça, c'est là où vous n'avez que des coûts pour les gens qui sont dans ces quartiers-là.

525

Donc si vous avez... Souvent, on va avoir des négociations avec des promoteurs qui vont densifier le long d'une berge, par exemple. On ne va pas vouloir qu'ils densifient le long d'une berge parce qu'ils vont s'approprier un espace de vue et tout. Éventuellement, ils vont dire : « Oui, mais on va se reculer de la berge, on va réaménager une place publique, on va donner accès à la berge à l'ensemble de la population, on va créer un parc et on va densifier. »

530

Et là, à ce moment-là, vous avez dans votre projet quelque chose qui profite aux résidents actuels qu'ils n'avaient pas avant. Donc vous améliorez leur qualité de vie d'une certaine façon, ce qui fait qu'ils vont plus facilement avaler la pilule pour le reste.

535

Mais comme je vous dis, soyons honnêtes et conscients, la densification, ça profite peu aux résidents actuels, à moins que les projets viennent ajouter une offre commerciale plus diversifiée, des emplois accessibles aux résidents qui n'auraient pas eu, par ailleurs, de nouveaux parcs ou des accès à certains espaces publics privilégiés.

540

Si vous créez ça dans le projet, ça va adoucir le fait qu'il y en a qui absorbent par ailleurs des coûts. Si vous faites des projets de type cloche, là, c'est-à-dire tout retournés vers l'intérieur du projet, là, avec une sorte de mur à l'extérieur, là, c'est à peu près certain que les résidents autour vont dire : « Nous, on n'a rien à gagner de ça. »

545

**M. RONALD DAIGNEAULT :**

Merci.

550

**M. NADIM TADJINE :**

Merci. Bonjour.

555

**M. YVON COUILLARD :**

Oui, bonjour. On m'entend?

560

**M. NADIM TADJINE :**

Oui, on vous entend bien, je vous invite à vous identifier.

565

**M. YVON COUILLARD :**

Oui, Yvon Couillard, moi je suis citoyen d'Anjou. J'ai vécu plus de 30 ans dans le site Angus.

Ça, vous n'en avez pas beaucoup parlé, là, moi, ça me fait peur, la densification. Quand j'ai entendu un peu ce phénomène-là, ça me fait peur, surtout si on laisse les promoteurs et spéculateurs décider comment, justement...

570

Vous avez donné l'exemple des berges, là. Moi je trouve que ce n'est pas à eux autres à décider, c'est beaucoup plus à la collectivité, donc au gouvernement.

575

Et je pense que ça aussi, il faudrait regarder de ce côté-là, qu'est-ce qu'ils peuvent faire, la municipalité, de dire, voici comment on veut que ça se fasse. Bien sûr, en consultation avec les citoyens.

580

Puis vous n'avez pas parlé beaucoup de la mixité, parce que dans Angus, il y a une mixité. Il y a des propriétaires, il y a des OSBL, il y a des coopératives, des HLM, il y a des résidences pour personnes âgées. Ça aussi, c'est bénéfique.

Parce que, je veux dire, construire pour que des gens de l'extérieur... je ne veux pas dire par là que les gens n'ont pas le droit de choisir un quartier, mais construire seulement pour des gens qui viennent de l'extérieur sans penser aux gens qui y restent déjà, bien, il va y avoir un autre phénomène qui va se passer, c'est la gentrification.

585

Et ça, on le voit. Moi, j'ai travaillé dans Centre-Sud pendant 22 ans, alors j'ai vu tout l'aspect condo qui s'est fait. C'est rendu que les gens, les travailleurs, là, je ne parle pas nécessairement, oui, des gens qui travaillent, qui sont sur l'aide sociale, mais il y a des gens, des travailleurs au salaire minimum et plus, qui se disent : « Je n'ai plus mon quartier ».

590

**M. NADIM TADJINE :**

Alors si je comprends bien, la question porte sur qui doit choisir cette densification, quel type de densification, est-ce que c'est les citoyens, est-ce que c'est la ville, les promoteurs?

595

**M. YVON COUILLARD :**

Oui. Il faudrait parler aussi de la mixité, aussi, des logements, définitivement, pas juste du privé.

600

**M. NADIM TADJINE :**

Monsieur Meloche, vous aimeriez peut-être répondre?

605

**M. JEAN-PHILIPPE MELOCHE :**

Oui, bien, en fait, le plan d'urbanisme et de mobilité, c'est l'outil qui vient intervenir en amont. Les propriétaires...

610

Au Canada, on fonctionne avec une loi sur la propriété qui favorise quand même beaucoup les propriétaires. Quand un propriétaire est de plein droit, il fait effectivement ce qu'il veut, puisqu'il

est de plein droit. Si on veut contraindre ce qu'un propriétaire peut faire, il faut que ce soit dans la réglementation, et généralement, il faut que ce soit dans la réglementation antérieurement à ce qu'il y ait pu y avoir une conception même du projet.

615

Parce que quand on réduit les possibilités sur un développement d'un promoteur, le promoteur peut se défendre en disant : « J'ai une perte de jouissance de mon bien ». Donc le plan vient créer ce cadre-là qui vient dire aux promoteurs : « Voici ce que vous pouvez ou pas faire ».

620

Puis des fois il y a des contraintes légales importantes, c'est-à-dire que les propriétaires, s'ils avaient déjà le droit avant qu'on adopte le nouveau plan d'urbanisme, ils étaient déjà de plein droit, souvent, ça leur donne le droit d'aller de l'avant.

625

Mais ne faites-vous-en pas, la plupart du temps, les lois sont très contraignantes sur la densité déjà partout, donc il n'y a pas beaucoup d'enjeux de ce côté-là. C'est plus l'inverse. C'est qu'on essaie de donner l'espace d'enlever des contraintes à l'heure actuelle, c'est ça qui crée cette problématique-là.

630

Si on revient juste sur votre idée de gentrification, il faut juste faire attention parce que la gentrification est généralement beaucoup plus sévère dans les endroits où on ne permet pas le développement et qu'on ne densifie pas que dans les endroits où on permet le développement et on densifie.

635

Ce qu'on appelle la gentrification, en réalité, c'est des personnes à revenu plus élevé qui vont s'approprier des logements destinés à des ménages ou historiquement destinés à des ménages de plus faible revenu. Et ça, ça se fait généralement quand, par exemple, un quartier ouvrier a perdu toutes ses usines. Mais finalement, c'est des intellectuels qui rachètent ça, qui travaillent dans des tours à bureaux, avec des salaires beaucoup plus élevés puis qui font du quartier ouvrier un quartier gentrifié. C'est les phénomènes qu'on va observer.

640

Et dans les quartiers où vous avez absence de construction, c'est-à-dire, vous n'avez rien de neuf, vous n'avez rien à offrir, bien, ce qu'on appelle les gentrificateurs, généralement, ce qu'ils

font, c'est qu'ils s'approprient l'existant, et c'est là que les valeurs foncières explosent, et c'est là que les quartiers changent de nature.

645

Quand vous construisez juste à côté un quartier nouveau avec de nouveaux logements, généralement, les gentrificateurs s'intéressent moins aux vieux quartiers parce qu'il faut les rénover, il faut les retaper, et tout ça, alors qu'ils ont du neuf à côté.

650

Donc il y a souvent une tendance à penser parce que... si je fais une moyenne, je mets des logements plus luxueux dans un endroit où il n'y en avait pas, je vais dire que la moyenne a augmenté, oui, mais les logements à plus bas prix sont restés à bas prix. C'est parce qu'on en a mis des nouveaux qui valaient cher que la moyenne a changé de place.

655

Dans les endroits où vous ne changez rien, puis que la moyenne monte, là, vous pouvez supposer que vous avez de la gentrification parce que vous n'avez rien rajouté de neuf et les valeurs se sont mises à monter beaucoup.

660

Donc à Montréal, les endroits où on observe la gentrification sont généralement les endroits qui sont plus restrictifs en termes de développement immobilier. Ils vont faire des contraintes. C'est là que la gentrification est la plus sévère. Quand on est plus permissif, puis on laisse apparaître un peu n'importe quoi, ça peut être moins joli, mais c'est généralement moins prompt à la gentrification.

**M. NADIM TADJINE :**

665

Merci, monsieur Meloche. On peut l'applaudir une nouvelle fois. Alors j'aurais pu discuter avec vous tout l'après-midi de ces notions qui sont au cœur du projet de ville, mais je vais passer la parole à nos trois prochains panélistes qui vont nous présenter des façons de s'approprier l'espace et d'enrichir nos milieux de vie.

670

**M. NADIM TADJINE :**

675

Alors pour ce panel, j'ai le plaisir d'accueillir Josiane Maheu, qui est coordonnatrice de projets pour l'organisme Relais-Femmes. Je vous inviterais à me rejoindre en avant.

680

Stanley Février, qui est artiste multidisciplinaire, qui est avec nous à distance, et Marie-Josée Vaillancourt qui est directrice générale adjointe chez Entremise, une entreprise d'économie sociale et solidaire en aménagement.

685

On peut les applaudir. Beaucoup d'applaudissements aujourd'hui. Un grand merci à vous deux, vous trois, qui êtes parmi nous aujourd'hui, merci d'avoir accepté notre invitation.

690

Alors pour cette deuxième partie de conférence, chaque panéliste va nous présenter une dizaine de minutes. Ensuite, on aura une période de questions d'environ une vingtaine de minutes. Vous aurez l'occasion de poser toutes vos questions à la fin des trois présentations.

695

Notre première intervenante dans ce panel, madame Josiane Maheu, détient une formation en géographie humaine.

Depuis sept ans, elle est coordinatrice de projets pour l'organisme féministe de liaison Relais-Femmes. Elle réalise des activités de formation en analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle, connue sous le nom d'ADS+, auprès de groupes de femmes, de groupes communautaires, de syndicats, de milieux institutionnels et municipaux à travers le Québec.

700

Elle forme et accompagne des employés et des élus de la Ville de Montréal pour que la posture féministe intersectionnelle soit intégrée à leurs décisions.

Elle a aussi été vice-présidente du Conseil des Montréalaises et en préparation de ce panel, on lui a posé une question : quelles sont les difficultés posées par la Ville à l'endroit des femmes sur le plan des activités quotidiennes et de l'appropriation de l'espace?

705 Alors, Josiane, je vous invite à me rejoindre pour votre présentation.

## 710 **UNE VILLE À LA MESURE DES FEMMES**

**Mme JOSIANE MAHEU :**

Bonjour. Merci beaucoup pour, d'abord, le privilège de prendre la parole, de réfléchir avec vous cet après-midi.

715

Donc, comme le disait Nadim, deux questions. D'abord, c'est quoi les obstacles encore bien présents pour les Montréalaises, pour qu'il y ait une réelle égalité dans la Ville, entre les Montréalais et Montréalaises au niveau des différents volets de vie des citoyens et des citoyennes, mais notamment sur la question des activités quotidiennes, l'appropriation des espaces publics, l'appropriation des sports, des loisirs, des espaces culturels, etc.

720

Je vais juste nommer quelques petites réflexions par rapport à ça, et ensuite donner un petit peu plus des pistes ou des idées qu'on pourrait élaborer par la suite dans la période de questions ou dans les ateliers, un petit peu plus tard.

725

Donc, évidemment, il existe encore des discriminations. Je pense que je ne vous apprendrai rien, il, existe encore des discriminations auxquelles les Montréalaises font face.

730

On n'a pas encore atteint l'égalité entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes. Les femmes, les Montréalaises ne forment pas un bloc homogène dans le sens où, certes, le contexte historique, le contexte de vie, le contexte social, et les... en fait, différents facteurs identitaires, donc le fait que la société nous racise ou pas, l'âge qu'on peut avoir, la situation de handicap qu'on peut vivre ou pas, le statut d'immigration, etc., sont tous des facteurs qui peuvent faire en sorte qu'on va être plus susceptible d'être discriminé par la société par rapport aux hommes et les femmes elles-mêmes aussi.

735

C'est une diversité de réalités et de vécus et de besoins dont il faut tenir compte quand essaie de réfléchir et de se projeter dans qu'est-ce que serait Montréal comme ville féministe, équitable, égalitaire, dans laquelle il n'y aura plus de discrimination?

740

Donc comment, finalement, déconstruire des rapports de pouvoir, comment déconstruire des préjugés, des stéréotypes qui existent encore dans la société actuellement.

745

Quelques exemples dans lesquels ça peut prendre forme, ces discriminations-là : la question des offres de sports et loisirs. Donc qui a accès aux plateaux sportifs, pour qui sont faits les services, qui s'y sent bienvenu, qui les utilise, qui les fréquente?

750

Petit exemple très concret. Au fil des années, à force de donner des formations, la question des patinoires extérieures revient très, très souvent à Montréal, mais aussi à l'extérieur du Québec. Donc, qui a... étant moi-même joueuse de hockey depuis 25-30 ans, c'est un sujet qui m'intéresse, mais donc, qui utilise le plus souvent les patinoires extérieures, qui ne les utilise pas?

755

On s'est rendu compte évidemment que c'était surtout des jeunes, surtout des jeunes garçons, 5, 10, 15 ans, et donc, que ça pouvait avoir un impact sur l'utilisation que les jeunes parents avec des enfants en bas âge n'avaient pas nécessairement accès à ce genre de lieu là, qui est une offre de service municipale, que ça pouvait faire en sorte que certaines personnes plus âgées, qui souhaitaient seulement patiner, mais pas nécessairement avoir une rondelle de hockey sur les jambes pendant qu'ils patinent.

760

Plusieurs élus, plusieurs directeurs, directrices de municipalités, de MRC, nous disaient que c'est un réel enjeu auquel il faut réfléchir et tenir compte, et donc ça peut être... Les pistes d'options sont multiples, mais ça peut être de dire : « on va gérer cet espace-là, municipal, en faisant des horaires puis en mettant des horaires réservés pour que tout le monde y ait accès », ou ça peut être de dire : « on va multiplier les espaces, puis on va faire en sorte qu'il y ait, oui, une patinoire, mais aussi des ronds de glace, aussi d'autres options. »

765

770 Donc, vous voyez un peu l'idée. Ou si on n'y porte pas attention, on dit : « Bien oui, l'espace, il est là, le service municipal est là pour tout le monde, tout le monde peut y avoir accès », mais quand on creuse, quand on approfondit, quand on décortique un peu, on peut se rendre compte de qui l'utilise réellement, qui ne l'utilise pas.

775 Pourquoi certaines personnes ne se sentent pas légitimes ou n'ont pas accès, ne se sentent pas bienvenues d'utiliser cet espace-là. Et il y a un rôle, finalement, de la Ville de Montréal, et des citoyens, des citoyennes, de dire : « bien, comment on règle, comment on modifie ces réalités? »

Même chose sur la question des aménagements des infrastructures urbaines. Comment faire en sorte, donc, qu'il existe encore des obstacles pour que ça soit premièrement sécuritaire, accessible, universellement?

780 La question des infrastructures des pistes cyclables en est un bel exemple. On sait que plus il y a de pistes cyclables en site propre, plus les femmes vont les utiliser parce que la perception du risque des femmes et des hommes de par leur socialisation est différente.

785 Donc un boulevard dans lequel il n'y aurait pas de piste cyclable va être davantage utilisé par les hommes alors que les femmes ont ce besoin, cette socialisation de se sentir plus en sécurité vont davantage faire de vélo lorsqu'elles vont avoir des pistes cyclables, des espaces sécuritaires et tout.

790 Donc, ça a un réel effet, la façon avec laquelle on va réfléchir, on va aménager les infrastructures, les pistes cyclables. Et plus encore, de quelle façon entre les quartiers, entre les arrondissements aussi, on va s'assurer qu'il y ait une réelle équité par rapport à cette question-là.

795 Dans les quartiers qui sont moins favorisés en termes d'infrastructures, ça peut avoir un impact sur la sécurité des citoyens et des citoyennes. Ça peut avoir un impact sur les contraventions que certaines personnes peuvent avoir parce qu'elles n'utilisent pas, elles ne respectent pas le code de la sécurité routière en tant que cyclistes parce que les infrastructures sont inexistantes. Donc il y a plusieurs impacts discriminants, discriminatoires, qui peuvent exister par rapport à ça.

800 Au niveau des consultations publiques aussi, on a beaucoup discuté de ces questions-là, mais qui a accès aux consultations publiques, qui s'y sent légitime de prendre la parole, comment on va aller rejoindre les groupes qu'on ne rejoint pas traditionnellement, donc comment se déplacer vers les gens plutôt que d'attendre et de s'attendre à ce que les gens viennent vers nous.

805 Tout l'accès au logement. L'importance de produire des données croisées, des données spécifiques pour toutes les femmes, les femmes racisées, les femmes racisées en situation de handicap, les femmes plus âgées, etc.

810 Donc, est-ce qu'on connaît réellement les populations de femmes de nos quartiers, de nos arrondissements? Est-ce qu'on sait quelles sont les spécificités dont elles auraient besoin en fonction du plan d'urbanisme, de mobilité, d'aménagement, qu'on veut avoir?

815 Toute la question de la sécurité aussi. Est-ce que les femmes, les Montréalaises, se sentent en sécurité? Est-ce qu'elles le sont, si elles ne se sentent pas nécessairement en sécurité, comment, avec des principes d'aménagement sécuritaire, on peut faire en sorte que ça soit modifié.

820 Donc voir et être vu, entendre et être entendu. Il y a différents principes d'aménagement sécuritaire qui peuvent être mis en place pour que ça facilite cette question-là.

825 En termes de posture, je dirais, il y a différents éléments qu'on veut s'imaginer progresser vers une ville féministe qui est importante à mon avis dans une consultation publique ou un événement de vision comme on fait aujourd'hui.

825 Tout le principe du par-pour-avec. Qui prend la parole, qui a accès, qui va être entendu, quelles sont les voix qui sont entendues, qui est absent du débat, des discussions, et pourquoi, pourquoi on n'a pas réussi à rejoindre une certaine partie de la population, des femmes?

Donc, écouter, tenir compte des voix que l'on marginalise dans les différents espaces publics, être capable de se remettre en question et de s'améliorer aussi, comme ville, comme institution, comme quartier, etc., pour toujours lutter contre les discriminations, les inégalités et

830 toujours se poser cette question-là : qui n'est pas entendu, qui est absent du débat, qui n'est pas en train de faire valoir ses préoccupations et pour quelle raison?

835 Est-ce que c'est parce qu'on n'a pas réussi à les rejoindre? On n'a pas réussi à communiquer avec eux, avec elles. Est-ce que c'est des obstacles systémiques qui ne leur permettent pas de se déplacer en termes de transport, etc.?

840 Donc, toujours de creuser. Quels sont nos angles morts, finalement, quelles voix on ne réussit pas à entendre dans la population. Et c'est un peu ça, une posture féministe, je dirais, intersectionnelle, qui a conscience des rapports de pouvoir qui existent, auxquels font face un certain nombre de femmes, certaines femmes davantage que d'autres, de par leur réalité identitaire, et de par les discriminations qu'elles peuvent subir.

845 Quelques idées. Une ville féministe donc, qui serait capable de s'engager en termes d'aménagement et de réaménagement public, justement en intégrant des principes d'aménagement sécuritaire.

Il y a un guide qui a été remis à jour qui est super intéressant, je pense qu'il peut être inspirant à ce niveau-là.

850 Agir pour améliorer l'accès, la sécurité, le partage de la route. Donc, augmenter l'espace des trottoirs, faire en sorte que ce soit plus accessible, mais accessible pour des poussettes, pour des personnes à mobilité réduite, tout l'aspect sécuritaire, marchabilité dont Jean Philippe parlait tout à l'heure.

855 Donc, qui, finalement... Comment s'assurer que les transports en commun aussi soient suffisants? Comment s'assurer que les transports adaptés soient suffisants et à toute heure du jour, et même plus tard, pour les personnes qui en ont réellement besoin, ça ne devienne pas un obstacle systémique à leur participation, à leur déplacement, à leur pleine citoyenneté dans la ville.

860 Toute la question de participation paritaire représentative, aussi, dans les espaces consultatifs, mais aussi dans les espaces décisionnels. C'est une chose, d'être consulté, d'être entendu, mais de quelle façon ces voix-là, féministes, ces voix de femmes, vont être autour de la table, dans les espaces de décision?

865 Tout le défi de la transition écologique, je pense, c'est un exemple intéressant dans lequel on réfléchit à un urbanisme, à une mobilité.

870 On sait que les femmes sont souvent défavorisées, donc ça va avoir des impacts, elles vont être aux premières loges, en fait, qui vont vivre les changements climatiques, parce que souvent leur situation moins favorisée au niveau socio-économique va faire en sorte que leur logement va être moins bien isolé, qu'elles vont avoir plus d'impact finalement, qui va les toucher directement.

875 Donc de quelle façon ces réalités-là vont être entendues et réfléchies, tenues en compte dans la transformation socioécologique que va vivre Montréal et les quartiers de l'Est dans les prochaines années?

Qui a accès à la nature, au parc, aux berges, aux jardins? Comment s'assurer que l'ensemble de la population des Montréalaises y ait accès?

880 Et pour terminer, je reviens sur d'autres exemples, mais il y en aurait bien d'autres. Mais toute la question des espaces de sport et de loisirs.

885 Donc, se questionner sur les ressources qui sont allouées, aussi. Est-ce que les ressources pour les différentes activités sont réparties de façon équitable entre citoyens et citoyennes, entre citoyennes de différentes provenances et origines? Est-ce que nos activités municipales rejoignent la population?

Toute la question des lieux culturels, les Maisons de la culture, les bibliothèques, etc. Qui est rejoint par ces activités-là, qui les fréquente, qui ne les fréquente pas, et pourquoi les Montréalaises qu'on ne rejoint pas ne le sont pas?

890 Est-ce qu'il existe encore des obstacles au niveau communicationnel, au niveau des liens  
de confiance avec certains pans de la population montréalaise, est-ce qu'il y a des données qui  
permettent de dresser un portrait de ces réalités-là? Est-ce qu'il y a des obstacles que vivent des  
mères, par exemple, monoparentales, des femmes que l'on racise, etc?

895 Donc creuser, approfondir, avoir des portraits précis et des données de notre population  
pour savoir quels sont les obstacles et les contraintes que vivent certaines Montréalaises pour avoir  
accès à certains services municipaux, va permettre de changer nos pratiques et de faire en sorte,  
finalement, qu'il y en ait de moins en moins d'obstacles et de contraintes pour ces populations-là.

900 C'est un peu un portrait très rapide et succinct, mais un peu... quelques pistes, je dirais,  
dans les champs de compétences municipales, sur lesquels on peut réfléchir, donc à la fois  
aménagement et urbanisme, à la fois les offres de service, à la fois les enjeux de participation  
citoyenne et de consultation publique, donc une vision féministe, finalement, s'applique à l'ensemble  
des champs de compétences municipaux.

905 C'est transversal et c'est vraiment la posture de comprendre et de décortiquer quels sont  
les discriminations et les rapports de pouvoir inégalitaires auxquels font face certaines  
Montréalaises qui subsistent encore aujourd'hui en 2022. Les documenter, en prendre conscience  
et trouver des pistes et des solutions pour les déconstruire.

910 C'est un peu ça la vision féministe que j'avais le goût de vous partager cet après-midi. Donc  
voilà.

**M. NADIM TADJINE :**

915 Merci beaucoup Josiane. Merci de nous partager, en fait, ce regard féministe et  
intersectionnel, et de nous questionner également sur nos pratiques, mais aussi sur ce que peut  
faire la Ville très concrètement à son échelle qu'est le municipal.

920 On va revenir dans la période de questions à d'autres opportunités...

**M. NADIM TADJINE :**

Mais j'aimerais maintenant me connecter sur le Zoom. On a l'habitude.

925

Pour nous, pour nous parler en fait du rôle de l'intégration de l'art dans nos milieux de vie. On a peu abordé la question de l'art et de la culture dans nos forums, donc on l'adresse aujourd'hui, et pour ça nous avons le plaisir d'accueillir l'artiste Stanley Février.

Les œuvres de Stanley attirent l'attention...

930

Bonjour, Stanley.

**M. STANLEY FÉVRIER :**

935

Pardon, bonjour.

**M. NADIM TADJINE :**

Est-ce que vous nous entendez?

940

**M. STANLEY FÉVRIER :**

Est-ce que vous me voyez comme il faut? J'ai enlevé la lumière parce que ça m'a donné la nausée... C'est trop fort.

945

**M. NADIM TADJINE :**

On vous voit bien et on vous entend bien.

950

**M. STANLEY FÉVRIER :**

Super.

955

**M. NADIM TADJINE :**

J'étais en train de vous présenter, est-ce que je peux continuer?

960

**M. STANLEY FÉVRIER :**

Ah, mais bien sûr.

**M. NADIM TADJINE :**

965

Je vous donnerai la parole juste après.

Alors je disais que les œuvres de Stanley attirent l'attention sur les enjeux identitaires, la violence et les inégalités engendrées par cette dernière, ainsi que les pouvoirs dans le monde des arts.

970

Son œuvre a fait l'objet de plusieurs expositions individuelles et collectives au Canada et à l'international, notamment aux États-Unis, en Chine et à Cuba.

975

Chez nous, on a pu voir récemment ses expositions telles que Les vies possibles, Menm vye tintin, au Musée d'art contemporain des Laurentides et au Musée des beaux-arts de Québec. Et encore Être humain, est-ce un mal(e) absolu?, au centre d'exposition de Saint-Hyacinthe.

980

Stanley s'est vu décerner plusieurs prix et est actuellement parmi les cinq finalistes pour le prix Sobey pour les arts, la plus haute distinction dans le domaine de l'art contemporain au Canada.

Alors, en prévision de cette présentation, on a posé une question à Stanley : en quoi l'art peut-il permettre à une collectivité d'exprimer son identité, de s'approprier un lieu et de le transformer, et d'entreprendre un travail sur le sens et aussi sur les valeurs de ce lieu?

985

Alors Stanley, la parole est à vous pour une dizaine de minutes et je vous inviterais à rester avec nous pour les questions du public par la suite.

990

## L'ART DANS LES MILIEUX DE VIE

### **M. STANLEY FÉVRIER :**

995

Bonjour, tout le monde, merci pour l'invitation. J'aurais aimé être parmi vous, mais malheureusement, des petites contraintes s'imposent.

1000

Alors dans ma démarche artistique, j'essaie de créer des lieux de rencontre, là, pour moi, un espace de mobilisation, d'engagement, de prise de position, de transmission, mais surtout un véhicule de changement et de transformation sociale.

Alors, comment l'art... Comment l'art peut-il, je reprends la question : en quoi la culture peut-elle permettre à une collectivité d'exprimer son identité et sa fierté?

1005

Je crois que c'est en créant uniquement des espaces et des lieux d'appartenance, permettant aux citoyens et citoyennes de s'accomplir.

1010

C'est ce que j'appelle l'espace du devenir. Celui-ci se définit comme : un lieu de dialogue, de prise de parole, qui mène les citoyens et citoyennes à se repolitiser et à affirmer leurs propres vécus.

Dans une prise de conscience du je, du nous, de son pouvoir politique, entendu comme un souci de soi et de l'autre.

1015 Comment s'approprier un lieu et le transformer si on n'a pas d'appartenance à ce lieu, si on ne s'identifie pas à ce lieu?

À qui appartient la culture, à qui appartient l'art? Et les espaces publics et culturels?

1020 Prenons l'exemple sur le Quartier des spectacles qui est un lieu culturel. Quel public on y trouve? Quelqu'un qui habite à Montréal-Nord ou à Saint-Michel se serait-il senti bienvenu, ou appartenir à cet espace?

1025 Et surtout qui les gère, ces espaces-là? Bien souvent, on parle de culture, mais on oublie que la culture doit être liée avec l'équité. Et qu'est-ce qu'on entend par ce mot?

Donc l'équité, on la définit comme une valeur équitable sans tenir compte de l'orientation ou de l'individu de la personne. C'est d'essayer d'avoir un partage égal, autant des ressources et du matériel.

1030 Donc face à ce genre de questions, en 2016... Vous pouvez mettre maintenant le PowerPoint. J'ai réalisé un projet de médiation culturelle en collaboration avec la Ville de Longueuil avec les jeunes de la Maison de Jonathan. Ce sont de jeunes décrocheurs, âgés à peu près de 15 à 17 ans, qui vivent des sentiments d'infériorité, mais surtout de rejet social.

1035 Alors, lorsque j'ai rencontré ces jeunes, je leur ai posé la question : comment voyez-vous l'environnement? Quelle est votre contribution par ça aux enjeux environnementaux?

1040 Et ils m'ont tous regardé en disant : « Bien oui, on entend parler d'environnement ». Mais je leur ai dit : « Vous, quelle est votre implication? Avez-vous entendu parler du 7<sup>e</sup> continent qui fait un continent de déchets de 3,5 millions de kilomètres? »

1045 Donc ils m'ont dit : « Absolument pas ». Je leur ai dit : « Pensez-vous qu'ici, à Longueuil, il y a des déchets un peu partout? »

Alors tranquillement, on s'est mis à discuter sur le rapport de consommation. Et combien ils pouvaient, eux, par des petits gestes, changer les choses.

Alors on a pris possession d'un territoire qui est le long du fleuve Marie-Victorin.

1050 On peut continuer à changer les images s'il te plaît.

Donc on est allés chercher les déchets. On peut passer à la prochaine image.

1055 Avec les jeunes, on est partis au parc Marie-Victorin, tout au long du fleuve, ramasser les déchets abandonnés par les usagers et on a ramené ces déchets-là, en pleine ville, dans le Vieux-Longueuil, pour les utiliser pour créer des sculptures en plâtre et faire une installation.

1060 Et les jeunes ont pu, de ces sculptures, de tous ces déchets, se les approprier et d'en faire des vêtements pour faire une série de photos. Donc là on est en train d'habiller un jeune de tous les résidus.

1065 Aussi, la part d'idées de ce projet, c'était aussi de permettre aux jeunes d'avoir une place, de démontrer leur vision du monde, mais surtout leur rôle social, comment ils jouent un rôle, même en ressentant qu'ils sont éloignés de la société, en raison de leur posture sociale, qui est de jeunes décrocheurs.

1070 Vous pouvez continuer à la prochaine image. Et on a installé toutes les sculptures au parc Saint-Charles à Longueuil, qui est en plein cœur du Vieux-Longueuil, et les usagers du parc se sont mis à se plaindre, à appeler la Ville et à dire « Mais pourquoi il y a autant de déchets au parc? »

Donc en ramenant cette réalité au quotidien, que les gens puissent le voir, parce que c'est un espace de détente, et en montrant l'impact sur l'environnement qui est directement lié à des espaces de vie, donc les gens pouvaient tout de suite conscientiser de leurs actions qu'ils faisaient

1075

sur le territoire. Et c'est comme ça que les jeunes ont pu voir que leurs gestes avaient un impact social.

1080

Donc vous pouvez continuer à la prochaine image. Quelles ont été les retombées pour les jeunes pour ce projet? C'était de rendre l'art accessible aux jeunes. C'était leur première expérience culturelle parce qu'on a pu, plus tard, faire une exposition à la Maison de la culture de Longueuil.

1085

La prochaine image s'il vous plaît. Donc, les jeunes ont pu avoir un contact direct avec la culture, ils ont pu développer des liens sociaux et surtout lutter contre le sentiment d'échec.

Et il y a eu un accomplissement de soi et une prise de conscience sociale. Et à partir de ce projet-là, on a pu penser, lors des prochains vernissages à la Maison de la culture, d'inviter la Maison des jeunes de Jonathan, qui se trouve juste de l'autre côté de la rue.

1090

Comment on peut ramener les gens isolés de la culture à prendre part? C'est en manifestant un intérêt réel, de repenser à notre manière de voir la culture, pas juste au niveau économique.

1095

Donc lorsqu'on regarde les pôles culturels où les investissements se font à Montréal, c'est toujours dans les lieux, dans les grandes surfaces dans les pôles économiques. Exemple, si je vous dis d'aller marcher sur la rue Saint-Michel, vous pouvez commencer de Jarry jusqu'à Henri-Bourassa. Vous allez voir, tout le long de l'espace, il y a une absence, un appauvrissement très profond, culturel.

1100

Alors, est-ce qu'on pense à ces gens? Alors, comment mettre à contribution la pratique artistique dans la vie montréalaise? Je pense que la Ville doit revoir, penser à un plan culturel pour chaque arrondissement, selon les besoins de la population, et développer de nouveaux acteurs culturels.

Donc il y a une diversité dans les gens qui gèrent la culture, parmi ceux qui prennent les prises de décision.

1105

Et là je vous offre une petite anecdote. J'étais dans une rencontre au MAI à Montréal qui est... Ah, mon Dieu, je l'ai en anglais. Interculturel... je crois que c'est... Centre interculturel, en tout cas, quelque chose comme ça, et c'est un lieu qui représente les artistes de la diversité de tous genres.

1110

Et lors de cette rencontre-là, on rencontrait les directeurs ou les dirigeants des Maisons de la culture de l'île de Montréal. Et incroyablement, parmi les 27 personnes qui étaient présentes, qui sont en position de pouvoir, de diffusion, de décideurs, il n'y avait aucune personne de la diversité qui gérait à l'époque les lieux de diffusion.

1115

Donc ça démontrait tout ce décalage ou une espèce d'inconscience parce qu'on venait présenter les Maisons de la culture au MAI, qui est un lieu de la diversité, mais il n'y avait aucune personne de la diversité qui était en position de pouvoir parmi les diffuseurs dans les centres.

1120

Donc il faut repenser la manière qu'on agit, d'arrêter de stigmatiser les groupes sur l'île de Montréal. Et que chaque section, chaque arrondissement mérite un partage de budgets équitable.

1125

Et surtout de penser que l'art et la culture, c'est le moteur, le cœur même d'une ville. Et même si les retombées économiques sont majeures, par exemple, de 2000 à 2001, les gouvernements ont investi près de 1,5 milliard de dollars en art, et ça a donné des retombées de 26 milliards.

1130

Par contre, les bienfaits sociaux, les bienfaits dans la communauté n'ont pas été quantifiés, ce qui est encore plus majeur.

1135

Alors quels sont les enjeux de diffusion des pratiques auxquels font face actuellement les artistes? On parle, c'est le manque de lieux pour les pratiques artistiques. Encore une fois, c'est le manque de financement de l'art, de la culture. Mais surtout les lieux de diffusion qui ne sont pas adaptés ou adéquats.

1140 Ou les décideurs aussi, qu'ils ne reconnaissent pas certaines pratiques. Parce que lorsqu'on parle de l'art québécois ou canadien ou contemporain, on a des idées déjà préconçues de qu'est-ce que l'art doit être. Alors que nous sommes un peuple de diverses cultures, de communautés, de pratiques, de pensées de tout genre.

Alors il faut créer des espaces pour recevoir la diversité des pratiques artistiques et d'artistes qui se retrouvent sur le territoire.

1145 Puis aussi, on pouvait le voir durant les élections, les débats. La culture n'avait pas une place importante, presque personne a parlé, avait fait un plan culturel dans leur débat.

Donc, je ne sais pas si mon temps est écoulé, parce que j'entends personne, hein?

**M. NADIM TADJINE :**

1150 Je vous entends bien, Stanley, ce que vous m'entendez.

**M. STANLEY FÉVRIER :**

1155 Non, moi je n'entendais personne, c'est un silence radio, parce que je parle, puis vu que je ne vous vois pas en ce moment, donc c'est un peu difficile de maintenir la conversation.

**M. NADIM TADJINE :**

1160 J'imagine l'exercice devant votre écran. Alors on vous entend bien et tout le monde vous entend avec intérêt.

1165 Donc c'était dix minutes de présentation et je vais passer la parole à la prochaine conférencière, et ensuite vous allez nous entendre puisqu'il y aura une période de questions du public qui est ici présent dans la salle.

Alors je vous remercie pour cette présentation. Je vous remercie aussi de tisser des liens entre toute la question de l'inclusion de l'art et de la culture en lien avec l'aménagement du territoire.

1170 **M. NADIM TADJINE :**

J'aimerais maintenant passer la parole à notre dernière invitée.

1175 Au début de ce forum, on a parlé de densification en milieu suburbain; avec notre prochaine conférencière, Marie-Josée Vaillancourt, nous allons maintenant voir comment on peut densifier grâce à l'occupation transitoire des bâtiments vacants qui sont relativement nombreux à Montréal.

1180 Diplômée en histoire de l'art et en études urbaines, Marie-Josée Vaillancourt a travaillé pour des organisations multiples, tant dans le privé que pour des OBNL. Elle a notamment été chargée de projets pour le développement du corridor écologique Darlington, conseillère en urbanisme pour la firme d'experts-conseils en culture ArtExpert, animatrice en consultation publique à l'Institut du Nouveau Monde puis conseillère en urbanisme et patrimoine pour la firme ÉVOQ Architecture.

1185 Marie-Josée est codirectrice d'Entremise, une organisation qui se définit comme mettant l'entrepreneuriat social au cœur de sa mission. Marie-Josée présente son profil diversifié au service de la mission d'Entremise, une start-up en urbanisme qui développe des projets immobiliers dans les espaces vacants au bénéfice de la collectivité.

1190 Alors de la même façon, en préparation de cette présentation, on a posé à Marie-Josée une question : qu'est-ce que l'occupation transitoire et quelle forme peut-elle prendre, notamment en contexte urbain?

1195 J'aimerais inviter Marie-Josée au micro pour une dizaine de minutes avant de prendre la période de questions du public.

## L'OCCUPATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS

1200

**Mme MARIE-JOSÉE VAILLANCOURT :**

Bonjour tout le monde, enchantée.

1205

Je voudrais savoir, pour information, est-ce que c'est possible de lever votre main si vous avez déjà entendu parler de l'occupation transitoire?

1210

Oh, quand même. S'il n'y avait pas eu beaucoup de mains levées, puis désolée pour les personnes en ligne, je ne peux pas voir votre réaction, je vous aurais demandé : est-ce qu'il y a des gens ici qui ont déjà vu des bâtiments vacants dans la Ville de Montréal? Je pense que tout le monde... Parfait.

1215

Donc en fait, c'est ça... Comme prémisses de base, je voulais juste expliquer que l'occupation transitoire, on peut l'appeler ainsi, mais on peut parler aussi de requalification ou de densification douce dans les bâtiments qui sont vacants. L'objectif, c'est juste de mettre un mot sur l'occupation d'un bâtiment vacant.

1220

Et puis c'est ça, nous, notre organisation existe depuis 2016, puis c'est un... oui, on est une entreprise, un OBNL, mais c'est un peu comme Héritage Montréal, on défend la stratégie d'occupation des bâtiments vacants, donc, c'est à peu près le chapeau que nous avons.

1225

Puis c'est ça, dans le fond, avec le petit dix minutes que j'ai aujourd'hui, je vais vous parler un peu de cette stratégie immobilière qui fonctionne très bien comme proposition pour les bonnes idées, pour le plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, parce que comme vous allez le voir, il y a quand même beaucoup de pieds carrés, là, sur l'île de Montréal, qui seraient potentiellement disponibles pour des projets intéressants.

1230 La fameuse carte. Ici, vous pouvez voir – les couleurs, c'est les arrondissements, donc c'était un portrait de la vacance immobilière sur l'agglomération ou l'île de Montréal en 2017. C'étaient des données qui étaient issues du service d'incendie de la ville de Montréal, qui ne sont malheureusement pas accessibles et probablement désuètes parce que la donnée sur la vacance est extrêmement difficile et coûteuse à avoir, mais c'est juste pour vous montrer un peu le portrait des possibles pour la requalification par exemple de votre arrondissement ou de votre quartier.

1235 Puis c'est ça, dans le fond, pour présenter un peu plus les enjeux qui ont poussé Entremise à développer principalement son expertise en immobilier, architecture et urbanisme, en ciblant les projets vacants, donc, pour faire de l'occupation ou de l'urbanisme transitoire, il y a d'autres enjeux aussi.

1240 Ici, on a des données qui datent un peu, mais... c'est, c'est toujours entre 35 ou 40 % ou 45 % de déchets qu'on peut retrouver dans les sites d'enfouissement qui sont issus de la déconstruction.

1245 Donc ça nous donne une idée sur l'impact écologique du non-réemploi des bâtiments existants que nous avons sur notre belle métropole.

1250 Il y a d'autres données aussi qui étaient publiées au niveau des... du nombre de bâtiments abandonnés, puis surtout, bien, l'image parle d'elle-même, là, c'est les bâtiments qui sont abandonnés, donc les effets néfastes de la vacance et par exemple, les incendies dans les quartiers.

1255 Mais il peut avoir aussi, comment dire, les graffitis sur les bâtiments, il peut y avoir de la vermine dans les bâtiments, si on est absent, par exemple dans un grand bâtiment comme l'hôpital Royal Victoria que vous connaissez peut être au centre-ville, là, qui est sur le Mont-Royal, bien, ça se pourrait qu'à un certain moment, dans le bâtiment, il y ait une fuite d'eau.

Puis là, justement le bâtiment, c'est une grosse machine, il faut en prendre soin. Comme on peut voir ici dans la salle, pour les personnes qui sont en ligne, peut-être que vous ne voyez pas,

1260 mais je pense qu'on peut imaginer, vous, vous-même à la maison s'il y a une fuite d'eau, il faut être réactif, donc, c'est un peu ça les objectifs d'occuper ce type d'espace là.

Et c'est ça, dans le fond, pour ceux qui sont peut-être moins familiers avec le processus de développement immobilier plus traditionnel, c'est qu'on est souvent dans l'attente d'un projet parfait.

1265 Là, on vous a présenté Saint-Sulpice, qui était l'ancienne bibliothèque, si je ne me trompe pas, mais sur Saint-Denis, en fait, qui est vacante depuis assez longtemps. Je pense que si vous suivez l'actualité vous avez vu plusieurs ministères et partis politiques présenter des propositions, puis finalement, son inoccupation a été tellement longue que ça va coûter extrêmement cher pour la requalifier, puis le projet n'est pas encore nécessairement *canné*, mais c'est juste pour vous  
1270 donner cette idée que si on planifie un projet immobilier, normalement, on dit « ça va être prêt dans 5 ans, mais... ça va dans ça va être prêt dans 2 ans », mais ça va prendre 5 ans, 10 ans avant que le projet soit finalement vraiment conçu.

1275 C'est pour ça que par la suite, je voulais vous expliquer un peu le concept de l'urbanisme, puis l'occupation transitoire, c'est plutôt de planifier le projet par l'occupation. Si ce bâtiment-là a été vidé, bien, à ce moment-là, ou il est vacant, mais il y avait déjà des occupations préliminaires ou préalables dans ces bâtiments-là, alors pourquoi ne pas planifier un projet plus permanent ou construit par l'occupation? Puis comme ça, on s'assure de préserver ces biens immobiliers.

1280 C'est ça, dans le fond, pour finir la boucle sur l'explication de la stratégie de l'urbanisme ou de l'occupation transitoire, c'est un peu dans l'innovation, donc c'est pour ça que c'est intéressant de partager ça avec vous. Je vous remercie justement de venir écouter ce genre de conférence là pour vous nourrir dans les réflexions par rapport au plan d'urbanisme et de mobilité.

1285 Mais c'est justement dans ces approches-là, quand on fait ce type de projet là, il faut essayer de trouver des façons d'analyser différemment tout en respectant les règles et les lois. Le Code national du bâtiment notamment, et spécifiquement la partie 10 qui porte sur les bâtiments existants.

1290            Puis c'est aussi d'essayer de décortiquer les règlements d'urbanisme. Je ne sais pas si vous avez déjà lu des règlements d'urbanisme parce que ça, c'est lié, aussi, au plan d'urbanisme et de mobilité. C'est très compliqué, c'est très compliqué. Moi, avant de faire ma maîtrise en urbanisme, je ne sais pas si j'aurais compris ce qui est écrit dans ces documents-là, puis si j'aurais pu me retrouver dans tout ça.

1295            Donc, bref, si jamais ça vous arrive un jour, n'hésitez pas à demander aux urbanistes de vos arrondissements de vous aider dans cette lecture-là. C'est ça, c'est d'essayer de trouver dans ces règlements-là, est-ce qu'il y a une façon de faire pour que cet espace-là soit occupé avec des usages qui sont... comment dire, avec des nuisances qui sont faibles.

1300            Tu sais, on ne parle pas d'avoir un bâtiment vacant et d'insérer une boîte de nuit qui va déranger tout le quartier. Non. On parle d'un bâtiment vacant avec peut-être des espaces à bureaux, des ateliers d'artistes où il n'y aura pas d'émanations toxiques.

1305            Bref, c'est vraiment des usages légers qui n'auront pas d'impact sur le quartier ou pas d'impact négatif parce que les impacts positifs, je vous vais vous les présenter un petit peu plus tard.

1310            Puis c'est ça, dans le fond, quand on fait ce genre de projet là, j'imagine que vous avez déjà peut-être essayé de changer la hauteur de votre clôture dans votre cour arrière, ou peut-être que vous avez voulu installer une installation pour vos neveux et vos nièces, dans la cour arrière, mais des fois, ça peut devenir compliqué, le processus administratif, quand on parle avec nos administrations, nos arrondissements, les professionnels, et tout ça.

1315            Donc, bref, l'occupation transitoire, quand on est entouré avec des professionnels ou des intermédiaires qui sont capables de faire le lien puis de trouver des façons plus faciles de faire ces projets-là, c'est quand même intéressant.

1320 Puis effectivement, le dernier point dans ce volet d'innovation là, c'est d'essayer de voir comment collaborer avec le service incendie, et puis l'avis des pompiers pour l'occupation de ces bâtiments vacants là.

1325 Dans le fond, je me suis dit, pourquoi ne pas vous présenter deux exemples inspirants. J'ai pris deux typologies de bâtiments qui pourraient fonctionner dans les arrondissements de l'Est, donc notamment les bâtiments industriels que je vais vous présenter ici. Et puis aussi les bâtiments commerciaux, donc les artères commerciales de proximité, que vous pouvez voir par exemple sur Maurice-Duplessis. Puis en contexte suburbain, parce que c'est le contexte aujourd'hui, on n'est pas dans la densité que monsieur Meloche a présentée tout à l'heure.

1330 Donc ici, on a un projet qu'Entremise avait développé en collaboration avec la Ville de Montréal et la diffusion du patrimoine, ainsi que grâce à un financement de la Fondation McConnell. Parce que c'était le premier projet qu'on développait, donc c'était de la recherche et développement.

1335 Puis là, vous pouvez voir, je ne sais pas pour ceux qui sont peut-être moins familiers, mais c'était dans le quartier de Griffintown, qui était près de l'ÉTS, en tout cas, bref, près du centre-ville, mais quand même excentré.

1340 Donc, ça, c'est un bâtiment public de la Ville qui était vacant. Comme on peut le voir ici, puis là, bien, on a les créateurs fondateurs d'Entremise qui sont des gens issus de l'architecture, de l'urbanisme, du design, de la communication, de la conservation du patrimoine, qui ont dit : « On va essayer de faire quelque chose avec ça. C'est un bâtiment public qui est sous-utilisé. Pourquoi ne pas essayer de bâtir un projet collectif avec ces pieds carrés là? »

1345 Donc là, c'est les expériences en architecture puis en ingénierie qui ont été mises à profit, donc c'était de questionner les analyses existantes pour voir ce qu'on est capable de conserver, parce que dans le cadre de ce projet-là, ce n'était pas possible de l'occuper sur une période plus longue que deux ans parce qu'il allait être déconstruit, pour faire heureusement du logement social. Donc là, c'était de voir avec la mécanique existante ce qui est possible de faire à moindre coût pour occuper l'espace.

1350

Puis parce que c'était un projet qui était un projet de bâtiment public en partenariat avec la Ville, mais on avait fait un appel à candidatures, c'était tout le processus de consultation, là, avec les critères que vous pouvez voir actuellement, puis les partenaires mentionnés, dont la Maison de de l'innovation sociale, l'arrondissement du Sud-Ouest qui était l'arrondissement qui hébergeait le projet, c'était sur son territoire, le soutien de la Ville, puis la Fondation McConnell.

1355

Puis dans le fond, il y a eu une cinquantaine de candidatures pour occuper l'espace. Et puis par la suite, c'est que... Ça se voulait avec un angle collectif, effectivement. Si vous préférez faire des projets moins collectifs, c'est possible aussi, c'est à peu près la même méthodologie, c'est juste que ça va être moins dans les ateliers ou là cocréation, mais c'est possible de proposer des projets, là, dans les bâtiments vacants de vos arrondissements.

1360

Nous, on avait fait un concept de cogestion, puis de codesign. C'étaient les architectes qui faisaient le transfert de connaissances pour aménager les espaces ensemble. Ça réduit les coûts, ça crée des liens, comme les échanges quand on est dans le centre-ville qui a été présenté tout à l'heure, là, dans la conférence sur la densité.

1365

Dans le fond, vous pouvez voir la densification douce, donc on passe d'un espace industriel vacant à un espace industriel complètement occupé à faible coût. En plus, on avait fait beaucoup d'aménagements avec des matériaux de réemploi, donc, bref, ça a été quand même intéressant comme projet. Vous pouvez voir justement les compétences en architecture mises à profit pour occuper ce type d'espace là.

1370

Et puis au final, les impacts que ça a sur le milieu de vie, bien, comme on parlait un peu aussi dans la conférence sur la densification, c'est l'accessibilité. Accessibilité aux commerces, peut-être à des services ou des emplois, donc dans ce projet-là, il y a eu un total de 35 organismes qui étaient des organismes en démarrage, que ce soit des artistes ou des *start-up* avec un volet qui peut être plus économique.

1375

1380 Mais tout ça pour dire que ça a donné une première occasion pour occuper un espace à ce  
type d'entreprise là, sachant que si vous n'avez jamais loué un espace, il y a quand même des  
choses à faire, un plan d'architecte scellé signé, un certificat d'occupation, et tout ça. Donc c'est  
quand même intéressant d'avoir un organisme intermédiaire ou porteur qui donne accès à ce genre  
de pieds carrés là pour une collectivité.

1385 Puis le deuxième projet qui va peut-être en toucher certains ici, parce que c'est dans  
l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, c'était le projet Courtepointe qui était  
un *hub* commercial sociocommunautaire. Il a été fait en collaboration avec la Société de  
développement Angus, qui a racheté certaines parties de bâtiments sur Notre-Dame, dans le vieux  
1390 Pointe-aux-Trembles.

Puis, dans le fond, ça, c'était un... Je vais vous en parler plus tard, mais ça, c'est... Je vais  
peut-être le lire parce que c'est quand même mignon, mais : une courtepointe, ça a une histoire, ça  
a de la valeur, ça raconte quelque chose. C'est aussi un regroupement de plusieurs éléments  
1395 distincts qui forment un tout cohérent. Et une courtepointe, c'est chaleureux, c'est invitant, c'est tissé  
serré.

Donc quand vous voyez ça, une façade colorée comme ça, avec une ambiance ainsi,  
versus, j'aurais peut-être dû vous montrer la façade avant qui était complètement beige, avec des  
graffitis vides et tristes. Mais je pense que c'est quand même intéressant d'avoir ce genre de projet  
là dans nos quartiers.  
1400

Puis c'est ça, dans le fond, Courtepointe, un projet collectif. Encore une fois, on avait fait  
l'appel à candidatures. Les occupants qui étaient intéressés, on a mis tous ensemble la main à la  
1405 pâte, on a redonné de l'amour à cet ancien magasin de sport pour occuper de façon le plus  
abordable possible l'espace. Puis on a aussi fait des collaborations avec des étudiants en design  
de l'UQAM.

Et c'est ça, dans le fond, quand ça a été terminé, on avait une belle collectivité de...  
1410 notamment, il y avait un café, il y avait l'Écoquartier en fait parce que Rivière-des-Prairies–Pointe-

aux-Trembles, pour ceux qui le savent, il y a l'Écoquartier, qui est un peu plus dans le coin Rivière-des-Prairies. Donc là, on avait un comptoir pour Pointe-aux-Trembles, donc ça donnait une accessibilité, un deuxième espace en fait à l'écoquartier.

1415 Il y avait deux charmantes femmes qui faisaient du tissage, puis aussi dans le fond, dans le projet, vous pourrez le voir dans la prochaine *slide*, mais il y avait aussi une épicerie zéro déchet.

1420 Il y avait aussi un entre-deux parce que c'était un bâtiment vacant et on essayait de trouver les gens pour occuper l'espace, mais pendant ce temps-là, il y a eu le Marché de Noël qui s'est déroulé dans le projet, puis on a eu la chance d'avoir la visite de madame Plante dans le projet. Puis, justement, le projet partenarial, il y avait beaucoup d'élus qui étaient impliqués, puis aussi la Société de développement Angus qui nous avait accompagnés là-dessus.

1425 Pourquoi je vous présente ça? C'est juste pour vous montrer que, dans ces bâtiments vacants là, bien, on peut amener un petit peu de magie si on se met ensemble, puis on veut faire des projets collectifs.

1430 Puis c'est ça dans le fond, là, je vous montrais un peu le lancement du projet. Pour vous donner une idée, dans le fond, sur l'artère Notre-Dame. On avait un 5 000 pieds carrés, là, vous pouvez voir le café, l'espace collectif, le comptoir d'Écoquartier, la friperie, il y avait une friperie aussi, puis, voilà.

Et puis on peut voir justement l'ensemble des organismes qui étaient dans ces locaux-là, il y avait deux locaux, là, qui étaient requalifiés pour ce projet-là.

1435 Ici, il y a un petit bogue pour la dernière diapositive qui était quand même importante. En fait, en résumé, par rapport au plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, je pense que c'est une bonne stratégie que de réfléchir à comment densifier aussi les bâtiments existants.

1440 On a présenté des typologies industrielles et commerciales parce que ça touche principalement les bâtiments vacants de l'Est. Si on était au centre-ville, on aurait peut-être parlé de la vacance des bureaux, des espaces à bureaux avec les nouvelles tendances actuelles. Mais tout

ça pour dire qu'on pense que c'est un outil qui est quand même intéressant, à ne pas sous-estimer, sachant que c'est développé un peu partout aussi à l'international, en France, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis. Donc voilà.

1445

**M. NADIM TADJINE :**

Merci beaucoup, Marie-Josée, de nous parler de transitoire. Alors l'urbanisme transitoire, c'est aussi un volet qui est présenté dans le projet de vie. Je vous invite à consulter ce que la Ville nous donne à voir dans son projet de ville.

1450

Et je serais aussi curieux de vous entendre sur ce que la Ville peut faire pour les bâtiments qui lui appartiennent, mais pour ceux qu'elle ne détient pas également, lorsqu'on parle de transitoire.

1455

Alors c'est la période des questions et je vais vous inviter à nous rejoindre ici, au micro à l'avant, pour donner la possibilité au maximum de personnes de venir s'exprimer, de la même façon que tout à l'heure, je vous inviterai à des interventions qui sont concises, à des questions, et bien sûr de vous identifier si vous ne représentez que vous-même ou un groupe spécifique.

1460

**Mme MARIE-CARMEL MICHEL :**

Bonjour, mon nom est Marie-Carmel Michel, je suis la présidente de l'association socioculturelle de la communauté haïtienne de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. C'est une nouvelle association, donc on veut faire rayonner la culture haïtienne à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

1465

Donc ma question est pour vous madame Maheu, vous avez parlé de la place des femmes, en fait, pour la Ville de Montréal, qu'est-ce qu'elles peuvent faire pour se sentir en sécurité ou se sentir incluses.

1470

Quand on parle, parce que vous avez parlé beaucoup de pistes cyclables, parce qu'il faut penser... je ne sais pas, dans vos réflexions, si vous avez pensé, pour diverses communautés,

1475 c'est difficile, l'accès, justement, aux pistes cyclables, parce que, de un, le coût, pour certaines familles, c'est difficile d'avoir accès à un vélo, mais ces familles-là, quand même, elles aiment  
1480 beaucoup faire de la marche, donc c'est beaucoup accessible, donc avec l'aménagement, est-ce que vous avez pensé à un aménagement pour que ce soit plus accessible à ces femmes-là de pouvoir marcher, parce que c'est plus accessible, c'est moins coûteux, et aussi de penser à la luminosité, parce qu'on sait qu'en soirée, même s'il y a de la lumière, elles sont très tamisées, donc il y a beaucoup de femmes, il y a beaucoup de citoyennes qui m'ont dit ça aussi, et moi j'aime  
1485 marcher aussi, donc parfois on se sent moins en sécurité parce qu'il n'y a pas assez de lumière pour pouvoir marcher. Et puis on sait que c'est bon pour la santé, ça nous permet de se dégourdir, de se changer les idées après le travail ou quoi que ce soit. Donc, est-ce que ça fait partie de vos réflexions de repenser à ça au niveau de la Ville de Montréal?

1485 **Mme JOSIANE MAHEU :**

Désolée, donc oui, merci pour la question. Je vais recommencer pour les gens en ligne.

1490 Donc sur la partie sur la luminosité ça fait donc en effet partie des principes d'aménagement sécuritaire à considérer, puis à avoir en tête quand on réfléchit à comment faire en sorte que la population, que les femmes se sentent en sécurité.

1495 Donc il y a une réflexion à faire, ce n'est pas évidemment une solution magique, une pensée magique que de penser que la lumière va créer un sentiment de sécurité en soi, mais ça fait en effet partie des éléments qui sont incontournables, dont il faut quand même considérer et tenir compte en fonction des parcours de marche, en fonction des espaces qui vont être finalement occupés, qui vont être les espaces de marche et d'occupation du territoire que les femmes vont utiliser.

1500 Donc je pense que cette connaissance-là des habitudes réelles des Montréalaises dans le quartier, donc aller à leur rencontre et savoir que c'est quoi finalement les liens, comment elles occupent le territoire, comment elles se déplacent sur les territoires, et donc, en fonction de cette connaissance-là, qui parfois peut être informelle, qui peut ne pas correspondre aux artères

principales réelles, mais qui sont la vraie occupation et les vrais déplacements de la population, je pense qu'il y a toute la réflexion sur la luminosité.

1505

L'autre question sur la marche, oui, tout à fait. En fait, c'est vrai, j'ai donné l'exemple des pistes cyclables qui est une forme d'occupation, de déplacement et de mobilité, mais complètement, je pense que pour réfléchir à la bonne division territoriale qu'on peut avoir selon les types de mobilité qu'on souhaite utiliser.

1510

Pour moi, la première étape serait justement d'aller voir, par exemple, l'association des femmes haïtiennes de la communauté pour dire, bien, de quelle façon les femmes se déplacent, de quelle façon, culturellement, c'est quoi leurs habitudes. Et en fonction de ça, je dis tout le temps que la population est la première experte de son vécu, de ses réalités, de ses besoins.

1515

Donc, si c'est la marche qui est quelque chose de très important et de très répandu au niveau de certains quartiers, pour moi, c'est incontournable de le considérer puis de faire en sorte que ça soit présent et important dans la façon dont seront divisées les différents types de mobilité.

1520

C'était un exemple, mais oui, tout à fait, ça, vous avez raison de... En fait, je trouve que c'est un très bel exemple d'angle mort que moi-même je peux avoir, et de ramener à la réalité du quartier, c'est quoi l'occupation et le type de déplacement et de mobilité réels que peuvent occuper certaines Montréalaises et d'en tenir compte dans les choix qui seront faits après ça, pour les dix, quinze, vingt prochaines années en termes d'aménagement du territoire. C'est un très bel exemple, je trouve. Merci.

1525

**M. NADIM TADJINE :**

1530

Merci, j'inviterais la prochaine personne, s'il y a une question. Sinon j'en ai plein dans ma liste, mais je vous donne la parole à vous aujourd'hui. J'inviterais peut-être une autre personne qui ne s'est pas encore exprimée. Si, par contre, tu n'as personne d'autre, je vous redonne la parole.

Oui, Bonjour. Je vous invite à venir au micro qui est juste ici.

**Mme LYNE LAROUCHE :**

1535

Bonjour. Lyne Larouche. Merci beaucoup pour la présentation. Je trouvais intéressant...

**M. NADIM TADJINE :**

1540

Non, je faisais un signe à collègue pour qu'il puisse baisser le micro parce que c'est...

**Mme LYNE LAROUCHE :**

1545

Ah, pardon. Merci. Donc je trouvais intéressant, en fait, monsieur Février et madame, je ne me souviens plus de votre nom, je m'excuse.

**M. NADIM TADJINE :**

1550

Madame Vaillancourt.

**Mme LYNE LAROUCHE :**

1555

Je trouvais que ça pouvait être un mix intéressant pour des lieux de culture ou même des lieux de... vous disiez pour pratiquer, aussi, et j'ai beaucoup apprécié aussi le fait que vous disiez que vous aviez mélangé aussi, vous aviez utilisé, en fait... Vous avez fait participer des étudiants qui ont fait réagir aussi la population plus grande, et tout ça. En tout cas, je crois que c'est un projet que vous avez fait qui était vraiment bien.

1560

Et j'étais curieuse aussi de savoir, puisque vous parlez d'occupation. Ce n'est pas permanent et tout ça. Qu'est-ce que les groupes qui viennent participer au projet, puis tout ça, quand c'est implanté, qu'est-ce qui arrive avec eux? Ils savent que ce n'est pas permanent, mais quand même c'est un pas en avant pour aller ailleurs, ou comment ça fonctionne?

1565 **Mme MARIE-JOSÉE VAILLANCOURT :**

On ne prendra pas de chance. Mais excellente question. En fait, je ne l'ai pas précisé en début de présentation, donc merci beaucoup. Dans le fond, le transitoire, ce n'est pas nécessairement du temporaire. Il y avait le code du projet qui était présenté, qui, exceptionnellement, était 24 mois, mais l'objectif, c'est d'occuper le bâtiment vacant, donc si les locataires ou les occupants ou le porteur de projet souhaitent, par exemple, acquérir le bâtiment, mais n'ont pas les moyens, bien, il y a plein de stratégies qui peuvent être proposées, comme une location sur cinq ans, dix ans, avec possibilité de rachat en premier choix. S'il y a des gens qui veulent juste être locataires, à ce moment-là, ça peut être un projet qui s'échelonne sur cinq ans, puis ça va vraiment dépendre des projets, mais c'est sûr que l'objectif... par exemple, on a des projets dans les églises où là c'est vraiment plus de la requalification architecturale, bien là, c'est sûr qu'on est dans le permanent là, mais ça dépend des projets. Merci beaucoup pour la question.

1580 **M. NADIM TADJINE :**

Merci, j'aimerais peut-être inviter Stanley aussi à réagir. On a parlé dans les forums précédents du manque d'espace, notamment pour les artistes et les acteurs culturels à Montréal. On voit que le transitoire, c'est une avenue. Est-ce que vous avez peut-être d'autres obstacles que vous identifiez, vous, dans votre pratique au quotidien? En termes d'accès à des locaux?

1585

**M. STANLEY FÉVRIER :**

Ah, bien sûr, c'est l'enjeu sur l'île de Montréal. Il y a eu l'exemple, j'étais, moi, avant, sur la rue Casgrain, j'ai dû abandonner mon atelier et aller de l'autre côté de l'île, à Longueuil. Là, actuellement, les artistes de Bellechasse ne sont plus là. Tout le monde est rendu beaucoup plus loin, à Chabanel. Et après, je pense, ça va se rendre à Laval.

Donc la question qui se pose face à... Je crois que la Ville fait des actions concrètes, mais les actions sont en faveur des propriétaires, des groupes immobiliers.

1595

Exemple, je me souviens, avant de bouger sur Casgrain, il y avait une vieille école qui était à côté sur la rue de Gaspé. On a plutôt investi 28 millions de dollars pour une location de 30 ans à un privé, plutôt que de rénover la vieille école avec ces 28 millions et loger les artistes de manière permanente, vous voyez.

1600

Donc, on ne pense pas du long terme, je ne dirais pas du développement durable, mais c'est un point de vue économique simple, donc la Ville ne donne pas pour rien. Dans mes calculs, c'est ce que j'ai pu comprendre.

1605

Du moment que le nouveau propriétaire a acheté l'immeuble, alors il a rénové, il a ajouté de nouveaux ascenseurs. Alors la valeur de l'immeuble est devenue je ne sais pas combien de fois plus, et les artistes, qu'est-ce qu'ils font? Les taxes municipales augmentent, donc le propriétaire envoie les taxes aux locataires, donc les artistes ne pouvaient même plus payer.

1610

Donc aujourd'hui, on se retrouve avec des locaux qui étaient supposément loués pour aider les artistes, mais c'est des PME qui sont là-dedans. Donc, c'est comment développer des structures permettant à des artistes, c'est ça mon point, de devenir, pas des coopératives, mais des propriétaires. Ça veut dire de développer des espaces avec des lieux d'ateliers et des résidences et que l'artiste en devienne propriétaire.

1615

Donc on travaille à faire bouger l'économie. La contribution de l'art est immense. Exemple, le Plateau n'est pas ce qu'il est s'il n'y a pas d'art, le Mile-End ou partout ailleurs dans le monde, que ce soit New York, on vit... l'artiste vit toujours l'exode. Pourquoi? Parce qu'il n'est pas en moyens de devenir propriétaire, mais par contre, il développe une économie où d'autres vont venir s'enrichir de la part du marché de l'art.

1620

Parce que là, c'est ce qu'on fait qui valorise plus, c'est des valeurs ajoutées, je dirais. Quand un artiste se met dans un territoire, c'est une valeur ajoutée. Donc, c'est l'obstacle majeur à la création.

1625

**M. NADIM TADJINE :**

1630 Vous ne nous voyez pas dans la salle, mais on vous écoute encore une fois avec intérêt.  
Merci pour votre intervention.

Je prendrai peut-être une toute dernière question, oui, avant de prendre une pause.

**M. JEAN-PHILIPPE LABRE :**

1635 Bonjour, tout le monde, vous m'entendez bien? Mon nom est Jean Philippe Labre, je travaille pour la CDC de la Pointe, c'est la table de quartier de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est.

1640 En fait, ma question s'adresse entre autres à monsieur Stanley, mais aussi à tout le monde, à tous les panélistes présents aujourd'hui.

1645 J'aimerais savoir : qu'est-ce que la Ville peut faire en plus, selon vous, pour repérer le talent dans la communauté, trouver ces artistes, leur donner une première occasion et ensuite les mettre en rapport, en relief, avec... que ce soient des organismes comme PME Montréal qui pourrait peut-être les aider dans leur projet entrepreneurial, ou peut-être d'autres types d'organismes communautaires qui pourraient développer des projets dans la communauté, comme vous-même vous avez fait, monsieur Stanley, à Longueuil.

1650 Donc, qu'est-ce que la Ville peut faire en plus? On a parlé d'espace, mais déjà, pour encourager les citoyens, faire valoir leur talent. Ensuite, pour encourager ces nouveaux talents à devenir des artistes et avoir un certain revenu. Et enfin, pour être vus dans leur communauté, en développement des projets avec les organismes locaux. Merci.

1655 **M. NADIM TADJINE :**

Merci pour la question.

**M. STANLEY FÉVRIER :**

1660           Merci. Désolé. Pour ma part, je crois que c'est de faire connaître les ressources existantes  
aux artistes. Qu'est-ce que la Ville possède? Exemple, on a vu sur le plan les lieux vacants. Donc  
si la Ville possède des immeubles vacants, lance un appel de possibilités d'atelier. Parce que  
demain matin, si vous offrez à un artiste un accompagnement entrepreneurial, à devenir un  
1665           entrepreneur et faire la gestion de son travail, c'est sûr que vous allez avoir plein d'artistes qui vont  
répondre à l'appel.

              Deuxièmement, là où il y a un manque, je crois, c'est dans la capacité de reconnaître ou  
valider davantage le travail que l'artiste fait dans un territoire. Et c'est ce qu'on essaie... Je fais le  
parallèle à Longueuil, on a développé un événement qui s'appelle Jeu, où est-ce que c'est l'art qui  
1670           devient le moteur d'activation sur le territoire.

              Donc ce qu'on fait, on va chercher des citoyens, citoyennes, éloignés du Vieux-Longueuil  
et on leur donne une capacité à manifester et aller à la rencontre de l'art. Là, on a commencé à faire  
ça dans les maisons publiques, tranquillement à inviter la population à ouvrir ces espaces.

1675           Donc je pense qu'il faut faire des appels aux artistes, comme on fait un appel d'offres ou  
aux entrepreneurs, de faire des appels de propositions de projets. Vous avez un projet à réaliser,  
qu'est-ce qui vous manque, qu'avez-vous besoin? Et là, l'artiste propose ses projets. Je pense que  
c'est une manière, aussi, de trouver les gens plus facilement.

1680

**Mme JOSIANE MAHEU :**

              En complément, tout à fait d'accord, je trouve ça super pertinent, les pistes que monsieur  
Février donne. Je dirais que la reconnaissance, certes, est super fondamentale, mais en termes de  
1685           partenariat, comment faire du démarchage et pour aller là où la Ville n'est peut-être jamais allée en  
termes de partenariat, comment simplifier les processus, par exemple d'appel de projets ou d'appel  
de propositions pour que des gens qui sont peut-être moins habitués, qui peuvent avoir peut-être  
besoin d'accompagnement dans la façon de remplir de la paperasse, etc.

1690           Donc juste prévoir ou réfléchir des processus, puis peut-être que ça existe, là, je ne suis  
pas en train de dire que ça n'existe pas, en fait, je sais qu'il y a des choses qui se font, mais comment  
renforcer cette posture-là d'accompagnement de gens qui ont peut-être moins l'habitude de faire  
affaire avec de la paperasse, avec des appels de propositions et tout, pour ne pas que ça devienne  
un obstacle à leur participation et à du financement, mais qu'au contraire, lorsqu'on essaie d'ouvrir  
ces possibles-là, qu'ils aient aussi l'appui en termes d'accompagnement pour que ça puisse devenir  
1695 possible, je pense que ça, ça va un peu dans le sens de ce que monsieur Février disait aussi.

**Mme MARIE-JOSÉE VAILLANCOURT :**

1700           En deuxième complément, je pense que dans cette sphère-là, une bonne stratégie, ça  
serait peut-être de plus se retourner vers le terrain. Notamment, il y a plusieurs pôles de PME  
Montréal, qui est un organisme d'accompagnement économique à la Ville de Montréal, qui est une  
parapublique, qui, certaines d'entre elles sont propriétaires, ont des fonds d'acquisition, en tout cas,  
font de l'acquisition. Puis quand on est une parapublique ou un OBNL, on est plus agile que le grand  
système ville qui doit respecter le service des baux, le service juridique, etc., puis système  
1705 administratif.

              Puis sinon, je pense qu'aussi, quand c'est des organismes terrain comme PME Montréal,  
mais peut-être la CDC, peut-être d'autres organismes sur votre territoire, vous avez vraiment une  
connaissance fine d'où sont les talents, ou les gens dans votre organisation les connaissent, donc  
1710 j'ai l'impression que c'est peut-être plus dans des canaux locaux, là, qu'on retrouverait ces  
éléments-là. Puis du côté de la Ville, ça serait peut-être plus dans un soutien financier ou un  
programme ou un genre d'éléments comme ça, pour simplifier le tout, là.

**M. NADIM TADJINE :**

1715           Je vous remercie. Alors c'est ce qui met un terme à la portion conférence de ce forum.  
J'aimerais remercier les panélistes pour leurs réflexions, leurs partages. J'aimerais vous remercier  
pour vos questions.

1720 J'aimerais aussi vous rappeler que l'ensemble des vidéos et des présentations seront disponibles sur notre plateforme [reflexion2050.ca](http://reflexion2050.ca).

Alors, avant de prendre une courte pause d'une dizaine de minutes, j'aimerais vous expliquer comment vont se dérouler les ateliers qui se passent juste à côté.

1725 On vous en propose deux : un sur la mobilité, où est-ce que vous pourrez identifier des enjeux et faire des propositions sur les différents modes de déplacement et sur les aménagements qui sont possibles, et l'autre sur l'aménagement des milieux de vie. Et là, vous pouvez discuter notamment de solutions sur des thèmes variés tels que le logement, les commerces, l'environnement ou l'équité sociale?

1730 Alors vous n'aurez qu'à chercher les affiches sur les tables. Tout est indiqué, on sera juste là pour vous guider.

1735 Aux personnes qui nous suivent en ligne, n'oubliez pas que vous avez jusqu'au 6 octobre pour vous inscrire à la période d'audition des opinions qui aura lieu le 11 octobre pour la première. Cependant, si vous voulez soumettre une opinion écrite, vous avez jusqu'au 31 octobre pour nous la faire parvenir. Toutes les informations se retrouvent sur notre site web [reflexion2050.ca](http://reflexion2050.ca).

1740 Alors on se donne une petite période de cinq, dix minutes, parce que le temps file. Et puis je reprendrai le micro pour annoncer le début des activités. Il y a des cafés, il y a de quoi manger. Sentez-vous à l'aise.

**AJOURNEMENT**

1745

Je, soussignée, Anne-Marie Venne, sténographe officielle n° 361317-8, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription fidèle et exacte des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

1750

Le tout conformément à la loi.

1755

Et j'ai signé :

  
Anne-Marie Venne, s.o. n° 361317-8